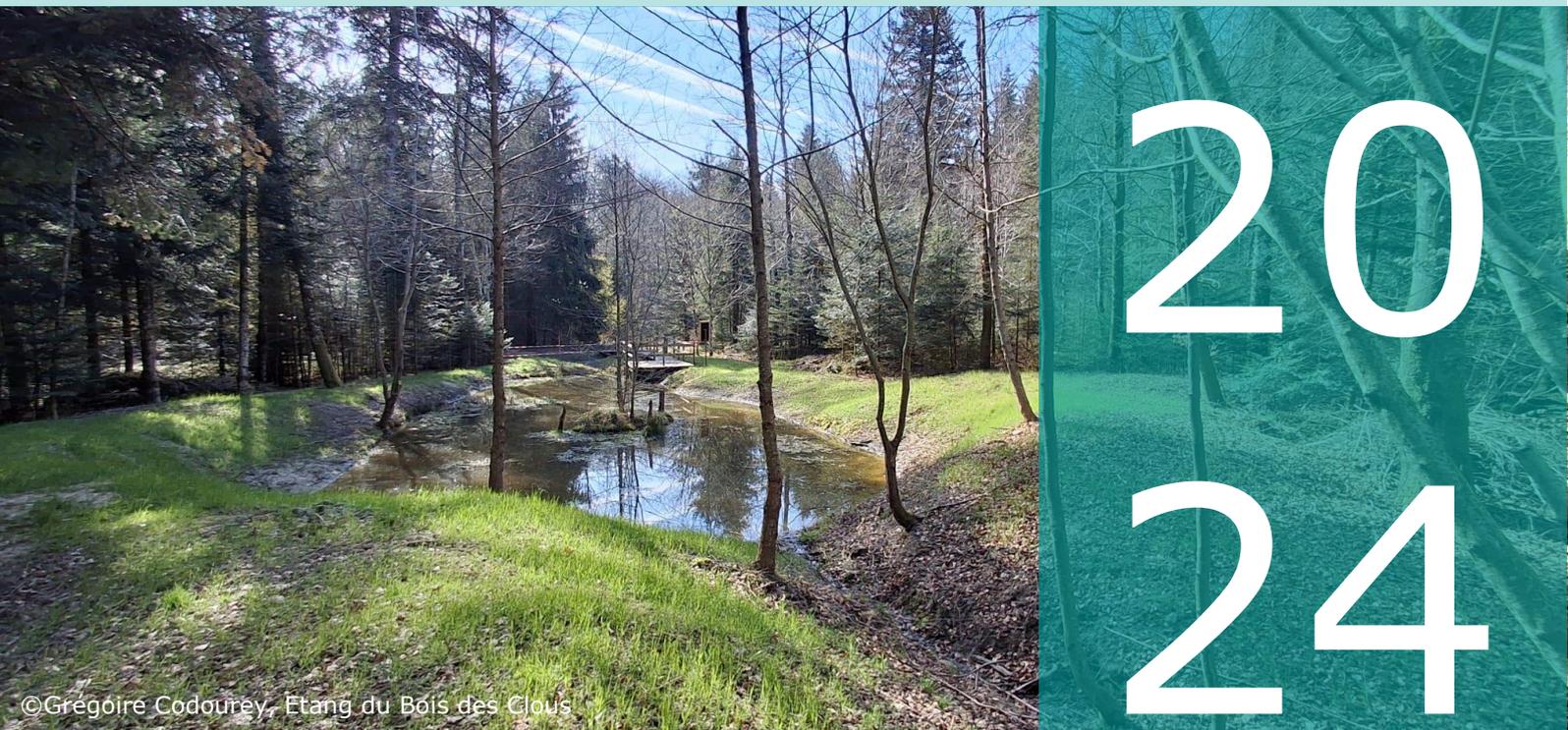




MUNICIPALITE DE BRETIGNY-SUR-MORRENS

RAPPORT



©Grégoire Codourey, Etang du Bois des Clous

GESTION & COMPTES

PRÉAVIS 01/2025

Ce rapport est présenté au Conseil général, selon la loi du 28 février 1956 sur les communes (LC), articles 35 et 93c.

Toute désignation de personne, de statut, de fonction ou de profession utilisée dans le présent rapport s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.

TABLE DES MATIÈRES

Préambule	4
Autorités	5
Administration	8
Finances	11
Urbanisme	14
Mobilité et Communication	18
Services industriels	20
Assainissement et Voirie	21
Domaines et Forêts	23
Routes	26
Formation	27
Jeunesse et Sport	29
Sécurité	30
Police des constructions	34
Bâtiments	35
Environnement	36
Informatique	37
Manifestations et Sociétés locales	38
Gestion des déchets	39
Affaires sociales	40
Population	43
Conclusion	45

PRÉAMBULE

Message de la Municipalité

2024. La rédaction du rapport de gestion constitue toujours une occasion privilégiée de se remémorer les événements marquants de l'année écoulée au sein de notre Commune. Elle permet également de replacer ces faits dans un contexte plus large, à la lumière des actualités internationales et nationales.

Ainsi, l'année 2024 a été, une fois encore, secouée par de nombreuses tensions à travers le monde. Le conflit israélo-palestinien s'est intensifié, s'étendant jusqu'au Liban, avec un lourd bilan de plus de 4 000 morts, s'ajoutant aux 45 000 victimes depuis 2023 dans la bande de Gaza.

En Ukraine, la guerre qui perdure depuis février 2022 continue de s'enliser. La Russie mène des offensives massives et adresse des menaces aux pays occidentaux soutenant Kiev. La réélection de Vladimir Poutine à la présidence russe laisse entrevoir une perspective peu encourageante pour une résolution rapide du conflit.

Outre-Atlantique, Donald Trump a fait son retour sur la scène politique en remportant, le 5 novembre, une victoire nette face à Kamala Harris. Cette élection, doublée d'une majorité républicaine au Congrès, suscite de nombreuses interrogations quant à l'avenir de la démocratie américaine, selon ses opposants.

Dans un contexte global souvent pesant, les Jeux Olympiques de Paris ont offert une parenthèse rassembleuse, plutôt bienvenue. Toutefois, cette fête du sport n'a pu totalement faire oublier la tourmente politique qui secoue la France. À la suite de la défaite de son camp aux élections européennes et de la victoire du Rassemblement national, le président Emmanuel Macron a pris la décision, le 9

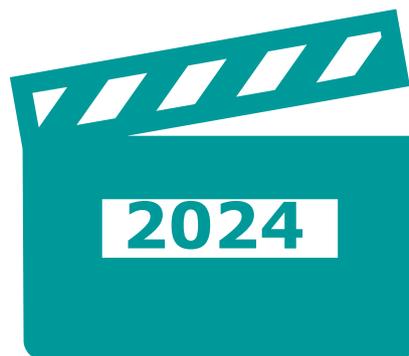
juin, de dissoudre l'Assemblée nationale, plongeant le pays dans une crise politique à quelques semaines de l'ouverture des JO.

En Suisse, l'année a également été mouvementée. Sur le plan politique, le Conseil fédéral a connu son lot de déconvenues lors des votations populaires : l'acceptation de la 13e rente AVS, le refus de l'élargissement des autoroutes ou encore le rejet de la révision de la loi sur la prévoyance professionnelle. A cela s'ajoutent le jugement historique de la Cour européenne des droits de l'Homme condamnant la Suisse pour inaction climatique et sur le plan financier, l'aveu d'une erreur de calcul dans les prévisions financières de l'AVS. De quoi fragiliser quelque peu nos autorités fédérales.

Sur le plan météorologique, la Suisse, tout comme certaines parties du monde, n'a pas été épargnée. En juin, de violents orages ont provoqué une crue du Rhône, entraînant la fermeture de l'autoroute et l'évacuation de centaines de personnes, notamment à Sierre. Le mois suivant, c'est le Tessin qui a été durement frappé par des intempéries, causant d'importants dégâts dans la vallée de la Maggia.

Cette rétrospective, peu réjouissante, invite pourtant à prendre du recul et à relativiser certains des événements survenus au cours de l'année dans notre Commune et dont vous pourrez prendre connaissance au travers de ce rapport.

Dans ce contexte global agité, gardons à l'esprit que notre engagement local, nos projets communaux et les solidarités qui s'expriment au quotidien prennent encore plus de sens.



AUTORITÉS

Conseil général

Le Conseil général a siégé à trois reprises en 2024, soit les 6 juin, 10 octobre et 5 décembre. Lors de la première séance de l'année, les membres du bureau du Conseil ont été élus tacitement, avec pour seul changement la nomination de Mme Nathalie Lüthi au poste de vice-présidente, M. Uldry ayant fait part de sa démission. Nous profitons de l'occasion pour remercier sincèrement l'ensemble du bureau, pour son engagement sans faille tout au long de ces années. Nous saluons également l'excellent esprit de collaboration qui demeure entre la Municipalité et le bureau du Conseil général.

Président
M. Arnold Ottonin

Vice-présidente
Mme Nathalie Lüthi

Secrétaire
Mme Anne-Claire Tharin-Racine

Scrutateurs
Yves Roure et Loris Ramuz

Scrutateurs suppléants
Esther Bagazzi et Denis Pidoux

Bureau de vote. En 2024, le peuple suisse s'est prononcé sur 12 objets fédéraux lors des votations populaires qui ont eu lieu les 3 mars, 9 juin, 22 septembre et 24 novembre. Aucun objet cantonal n'est venu s'ajouter à cette liste déjà bien fournie et nous remercions les membres du bureau pour tout le travail effectué durant cette année.

Effectif. Le nombre de membres du Conseil général reste stable avec **84** membres lors de la dernière séance de 2024. Comme le montrent les chiffres ci-dessous, la participation est également très satisfaisante, malgré une légère baisse, qui peut en partie s'expliquer par le changement de jour des séances. En effet, il avait été décidé fin 2023 que pour des raisons d'organisation (disponibilité de la salle, mise en place), les séances auraient désormais lieu le jeudi plutôt que le mercredi.

Commissions et délégations. Lors de la séance du mois de juin, l'assemblée a été informée que M. Philippe Gaillard, membre de la commission des finances depuis dix ans, désirait laisser sa place. Cette décision a nécessité quelques roquades au sein des deux principales commissions du Conseil, qui se composent désormais comme suit :

Commission des finances

M. Frank Bottini
M. Marc Heuschkel
Mme Christiane Bally
M. Laurent Jaggi (Suppléant)

Commission de gestion

M. Sylvain Ioset
Mme Caroline Sale
Mme Nathalie Lüthi
M. Maxime Favre (suppléant)

La révision des statuts de l'Association intercommunale du Service de Défense Incendie et Secours (SDIS) du Haut-Talent a nécessité l'élection d'un membre supplémentaire à la commission. Ainsi, M. Hubert Reymond, alors suppléant, est passé membre et M. Didier Comte a été élu suppléant.

Nous remercions ici les membres des commissions pour leur engagement et particulièrement M. Gaillard pour toutes ces années durant lesquelles il aura mis ses compétences et son expertise au service de la Commune.

Préavis. Sept préavis ont été présentés par la Municipalité aux membres du Conseil général. Seule la proposition de création d'un fonds pour le développement durable dans le cadre du Plan Energie Climat Communal (voir chapitre Environnement) a suscité beaucoup de questionnements et a finalement été refusée. Les membres du Conseil ayant voté à égalité pour cet objet (20 oui, 20 non et 13 abstentions), la voix du Président s'est avérée déterminante, incitant ainsi la Municipalité à revoir et compléter son préavis.

Parmi les préavis présentés, nous noterons encore celui concernant les indemnités du Conseil général, soumis au vote lors de la séance du mois de juin. Au vu des disparités de rétributions constatées en fin d'année 2023, il a été décidé de rémunérer de façon identique les membres des commissions et les délégués du Conseil. Par ailleurs, le recensement des vacances sera désormais centralisé auprès de la secrétaire du Conseil.

Informations de la Municipalité. Les séances du Conseil général sont également l'occasion pour la Municipalité de dresser un état des lieux des dossiers en cours ou à venir et de partager les actualités pertinentes pour les membres et la population. Il est à noter que cette année, les propositions et questions individuelles lors des séances ont été relativement nombreuses, certaines étant récurrentes. En fin d'année, la Municipalité a donc décidé de consacrer un temps, lors de ses communications au Conseil, pour répondre aux questions posées lors de la séance précédente et pour lesquelles une réponse immédiate n'a pu être donnée.

Séance du 6 juin 2024

52
membres
présents

- Préavis 01/2024
Gestion et comptes 2023
- Préavis 02/2024
Indemnités versées aux membres de la Municipalité et aux membres du Conseil général (complément au préavis n°09/2021)
- Préavis 03/2024
Révision des statuts de l'Association de communes du Service de défense contre l'incendie et le secours (SDIS) du Haut-Talent

Séance du 10 octobre 2024

54
membres
présents

- Préavis 04/2024
Arrêté d'imposition 2025
- Préavis 05/2024
Introduction d'un Fonds pour le développement durable
- Préavis 06/2024
Modification des statuts de l'Association régionale d'action sociale Prilly Echallens

Séance du 5 décembre 2024

53
membres
présents

- Préavis 07/2024
Budget 2025



Retrouvez tous les documents relatifs aux séances du Conseil général (préavis, procès-verbaux) sur notre site internet : www.bretigny.ch

Municipalité

Séances de Municipalité. Durant l'année 2024, la Municipalité s'est réunie **41** fois en séances hebdomadaires. Celles-ci ont eu lieu le lundi à 19h30 jusqu'au 5 août et sont passées au lundi à 7h30 dès le 12 août, en raison d'un changement d'activité professionnelle pour l'un des municipaux.



Comme vous pourrez le découvrir à la lecture de ce rapport, un constat s'impose : les exigences fédérales et cantonales rendent les tâches de la Municipalité de plus en plus complexes et nécessitent parfois des décisions difficiles, suscitant l'incompréhension de la population. Toutefois, les membres de l'exécutif ont su conserver leur esprit de collégialité, qui est un principe inscrit dans la Loi sur les communes.

Pétition. Ainsi, en fin d'année, la Municipalité a notamment reçu une pétition de la population, à la suite de sa décision de supprimer les conteneurs Molok pour les déchets verre/papier/carton, à partir de 2025. Après avoir pris connaissance du document, la Municipalité a reçu une délégation des pétitionnaires le 16 décembre 2024, afin d'exposer plus clairement sa position et entendre les arguments des opposants à cette suppression. En raison des fêtes de fin d'année, il a été convenu qu'une réponse de la Municipalité serait donnée au début 2025.

Au moment de la rédaction de ces lignes, nous pouvons confirmer que les pétitionnaires ont reçu une réponse de la Municipalité et que celle-ci a par ailleurs communiqué le maintien de sa décision à l'ensemble de la population, par le biais d'un tous ménage spécialement consacré à ce sujet et dont la version en ligne est disponible sur notre site internet.

Projet de fusion. Comme indiqué dans le Rapport de gestion de l'année dernière, le projet d'étude d'une fusion, initié en 2023 par les Municipalités de Cugy, Morrens et Bretigny-sur-Morrens, a finalement été reporté à la prochaine législature, en raison principalement du planning trop contraignant proposé par le délégué cantonal. Cette décision, communiquée en janvier 2024 à l'ensemble des populations des trois villages, a quelque peu surpris les habitants, les résultats du sondage effectué en amont s'étant montrés favorables à un tel projet.

La Municipalité reste toutefois consciente que face à la volonté de l'Etat, qui incite grandement les communes à fusionner, ce projet devra tôt ou tard revenir au cœur des débats.

Visite du préfet. L'habituelle visite du Préfet s'est déroulée le 21 février 2024 en fin de journée, en présence des membres de la Municipalité, du président et de la secrétaire du Conseil général, de la préposée au Contrôle des habitants, de la boursière, ainsi que de la secrétaire municipale. Le Préfet a procédé aux vérifications d'usage et s'est assuré de la bonne tenue des séances du législatif et de l'exécutif. Comme le veut la tradition, un repas a ensuite été partagé avec la commune de Penthérez, également visitée le même jour.

Représentations. Comme chaque année, les membres de la Municipalité ont représenté notre Commune dans un certain nombre de séances, de réunions intercommunales, d'assemblées générales et divers autres événements. A noter en particulier, que la Municipalité au complet et la secrétaire municipale ont participé à la Journée de l'Union des communes vaudoises qui s'est déroulée le samedi 8 juin à Aigle. Organisée par les cinq communes de l'appellation « Chablais AOC », auxquelles tout le district a également été associé, cette journée a rassemblé pas moins de 1700 élus et employés des communes vaudoises, ainsi que des personnalités du monde politique et économique du Canton.

* * *

ADMINISTRATION

Greffe municipale

En 2024, le volume de travail de notre secrétaire municipale a passablement augmenté, en raison notamment du suivi des dossiers de police des constructions (voir ce chapitre pour plus de précisions).

Par ailleurs et bien qu'épaulée par Mme Cochard pour la gestion de la grande salle, les demandes de réservation peuvent s'avérer parfois très chronophages, que ce soit en raison de dossiers incomplets, de demandes particulières, d'annulations de dernière minute ou encore de la coordination de tous les intervenants.

Communication. Un peu moins nombreuses que les années précédentes, les **Informations à la population** restent, avec le site internet et les notifications via l'application OiOiweb, le support de communication privilégié pour diffuser les messages de la Municipalité.

Pour rappel, ces tous ménage, une fois distribués dans les boîtes aux lettres, sont toujours disponibles en version électronique sur notre site internet.



Retrouvez toutes les informations utiles et les exemplaires des tous ménages sur : www.bretigny.ch

Archives communales. La mise à jour de nos archives communales, qui n'avait plus été effectuée depuis 2020, figurait au budget 2024. Ce mandat attribué à la société Docuteam SA a débuté cette année et se terminera en 2025. Une réorganisation des archives de Police des constructions a également été demandée. Ces dossiers, étant les plus consultés, méritaient d'être mieux organisés. La société Docuteam a donc procédé, non seulement à une réorganisation physique des documents, mais aussi à la mise à jour d'un fichier électronique permettant de trouver rapidement l'emplacement des dossiers. Notre secrétaire municipale a supervisé l'ensemble de ces travaux.

A noter que ces différentes tâches s'ajoutent aux missions courantes de notre secrétaire.

Formation. Mme Jeannin, a suivi plusieurs cours et formations cette année, lui permettant non seulement de parfaire ses connaissances, mais aussi de rencontrer des collègues d'autres communes et d'échanger les « bonnes pratiques ».

Mai 2024

Formation continue réservée aux secrétaires municipaux

Formation e-Déménagement

Juin 2024

Cours Protection des données

Cours Communes, communiquez !

Contrôle des habitants

Population. A fin 2024, notre Commune compte **896 habitants**, contre 892 en 2023. Sur la base des données fournies par la préposée au Contrôle des habitants, Mme Nicole Bovay, vous trouverez dans le tableau ci-après quelques indications au niveau de la structure de notre population et des mouvements enregistrés en 2024.

En complément, il est à noter qu'à l'inverse de de 2023, nous avons enregistré plus de départs que d'arrivées sur l'ensemble de l'année, mais que les chiffres restent finalement tout à fait stables. Au niveau de la structure des ménages, toutes les catégories ont sensiblement augmenté par rapport à 2023, excepté les foyers constitués de deux personnes, en légère baisse.

Jubilaires. Cette année, nous n'avons eu qu'une seule jubilaire, qui a fêté ses 90 ans.

Naturalisation. Durant l'année 2024, le Service de la population nous a transmis **3** nouveaux dossiers de naturalisation, dont deux regroupant des familles, pour le suivi de la procédure au niveau communal. La secrétaire municipale et la préposée au Contrôle des habitants ont procédé aux auditions visant à compléter le rapport d'enquête en vue du préavis municipal.



Bourse communale

Mme Laurence Fontana, en charge de la bourse communale à 30 % depuis 2017, nous a fait part en fin d'année de son souhait de quitter son poste courant 2025. En effet, depuis plusieurs années, sa charge de travail a considérablement augmenté, notamment en raison de la mise en œuvre du nouveau plan comptable MCH2, imposé par le Canton (voir rapport de gestion 2023).

Mme Fontana, qui occupe également le même poste à la Commune de Morrens, s'est rendue compte que la charge de travail liée à ce changement était beaucoup trop importante, de surcroît en étant responsable de deux communes.

C'est donc avec beaucoup de regret qu'elle nous a fait part de son choix de renoncer à son poste dans notre Commune.

Employés communaux

Comme annoncé dans notre précédente rapport, M. Grégoire Codourey a débuté sa fonction d'employé communal depuis le 1^{er} janvier 2024.

Engagé à 80%, il travaille en principe le lundi, mardi, jeudi et vendredi pour notre Commune. Un pourcentage de 20% est également affecté à la Station d'épuration (STEP AET), en remplacement notamment de M. Julien Altmann, désormais employé à la STEP (voir rapport de gestion 2023).

Depuis son engagement, M. Codourey fait preuve de beaucoup d'initiatives, de dynamisme et de rapidité dans l'exécution de ses tâches. Comme vous pourrez le constater plus loin dans ce rapport, il a effectué de nombreux aménagements, nettoyages et divers travaux durant sa première année au sein de notre Commune. Il démontre toujours beaucoup d'enthousiasme lors de l'apprentissage de ses diverses tâches et notamment celles qui lui sont moins familières (gestion eau potable, remplacement à la STEP, etc.). Nous tenons ici à lui témoigner notre reconnaissance pour tout le travail réalisé durant cette année et pour lequel nous avons également reçu beaucoup de félicitations de la part de la population.

M. Olivier Giddey, engagé en 2022 comme auxiliaire à l'employé communal, effectue toujours un certain nombre d'heures, en principe sur appel. Il a également accepté de remplacer en partie l'employé de la STEP, absent depuis le mois d'octobre 2023 pour des raisons médicales. Nous pouvons toujours compter sur sa

* * *

La Municipalité saisit l'occasion de ce rapport pour remercier chaleureusement l'ensemble du personnel communal. Le travail effectué et l'investissement de chacune et chacun permettent de garantir le bon fonctionnement de notre Commune.

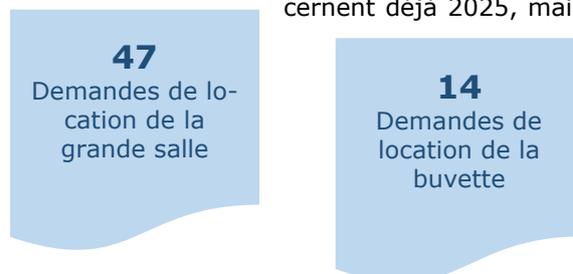
Afin d'effectuer la passation dans les meilleures conditions possibles, elle nous a assuré de sa présence jusqu'à la clôture des comptes 2024.

Une offre d'emploi a donc été publiée en fin d'année, afin de recevoir les potentiels candidats début 2025 et procéder à un engagement dans les meilleurs délais.

Ce rapport ayant été rédigé conjointement avec Mme Fontana, nous saisissons ici l'occasion de la remercier chaleureusement pour son excellent travail effectué au sein de notre Commune. Tout au long de ces années, nous avons été chanceux de bénéficier de son expertise, sa rigueur et son engagement. Nous lui adressons tous nos vœux pour la suite de sa carrière.

présence, que ce soit de manière régulière ou de manière plus ponctuelle et sommes fort reconnaissants de sa disponibilité et flexibilité.

Gestion de la Grande salle. En 2024, Mme Sylvie Cochard, en collaboration avec la secrétaire municipale, a géré une soixantaine de demandes de réservation de la grande salle et de la buvette. Certaines des pré-réervations concernent déjà 2025, mais



durant l'année qui nous concerne, Mme Cochard a procédé à une trentaine de locations de la grande salle et une dizaine de locations de la buvette, incluant les états des lieux d'entrée et de sortie et la coordination avec l'entreprise de nettoyage.

Nous la remercions particulièrement pour sa flexibilité et sa rigueur, car la gestion peut s'avérer parfois compliquée lors d'enchaînements de locations, de demandes particulières ou en cas d'annulations de dernière minute.

FINANCES

Préambule

La Municipalité vous a remis les comptes de l'exercice 2024, dont le budget prévoyait des charges à hauteur de CHF 4'319'100.- et des produits s'élevant à CHF 4'110'600.-, soit un excédent de charges de l'ordre de CHF 208'500.-.

Dans les faits, les charges s'élèvent à CHF 4'926'584.06 et les produits à CHF 5'253'808.34. Il en résulte un excédent de produits, soit **un bénéfice de CHF 327'224.28** pour l'exercice 2024.

Vous trouverez ci-dessous, par chapitre, toutes les informations et commentaires utiles à la lecture des comptes 2024.

Comptes

Administration générale

Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024
496'848.-	563'000.-	536'821.-

Les frais globaux liés à l'administration générale sont inférieurs de CHF 26'000.- à ceux budgétés.

Quelques écarts sont toutefois à relever en ce qui concerne les indemnités perçues par les autorités, qui sont supérieures au budget, des frais administratifs inférieurs, ainsi qu'une répartition différente des salaires, en raison notamment des remplacements effectués par notre employé communal à la STEP de l'AET.

Notre participation au déficit des transports publics est inférieure de CHF 9'000.- par rapport au budget, mais reste stable en comparaison aux frais de 2023.

Finances

Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024
-2'566'812.-	-2'434'500.-	-2'484'277.-

Comme chaque année, ce poste présente les plus importantes variations par rapport au budget et aux comptes. Toujours en cause, l'estimation des charges et des revenus liés à la perception des impôts, très difficile à prévoir, malgré le fait que la base des chiffres prévisionnels soit fournie par l'Administration Cantonale des Impôts.

Les recettes « conjoncturelles » qui sont liées à la facture cantonale de la cohésion sociale et aux ventes de biens immobiliers, sont toujours

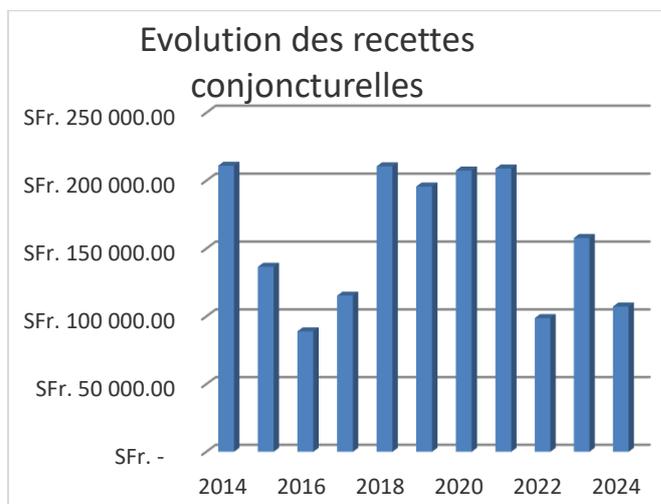
aussi imprévisibles et peuvent entraîner de grandes variations.

Cette année, le revenu net lié au dicastère des finances présente une augmentation des revenus de CHF 50'000.- par rapport au montant projeté du budget 2024, mais est inférieur de CHF 83'000.- par rapport aux comptes 2023.

Charges et revenus sur impôts (comptes 21).

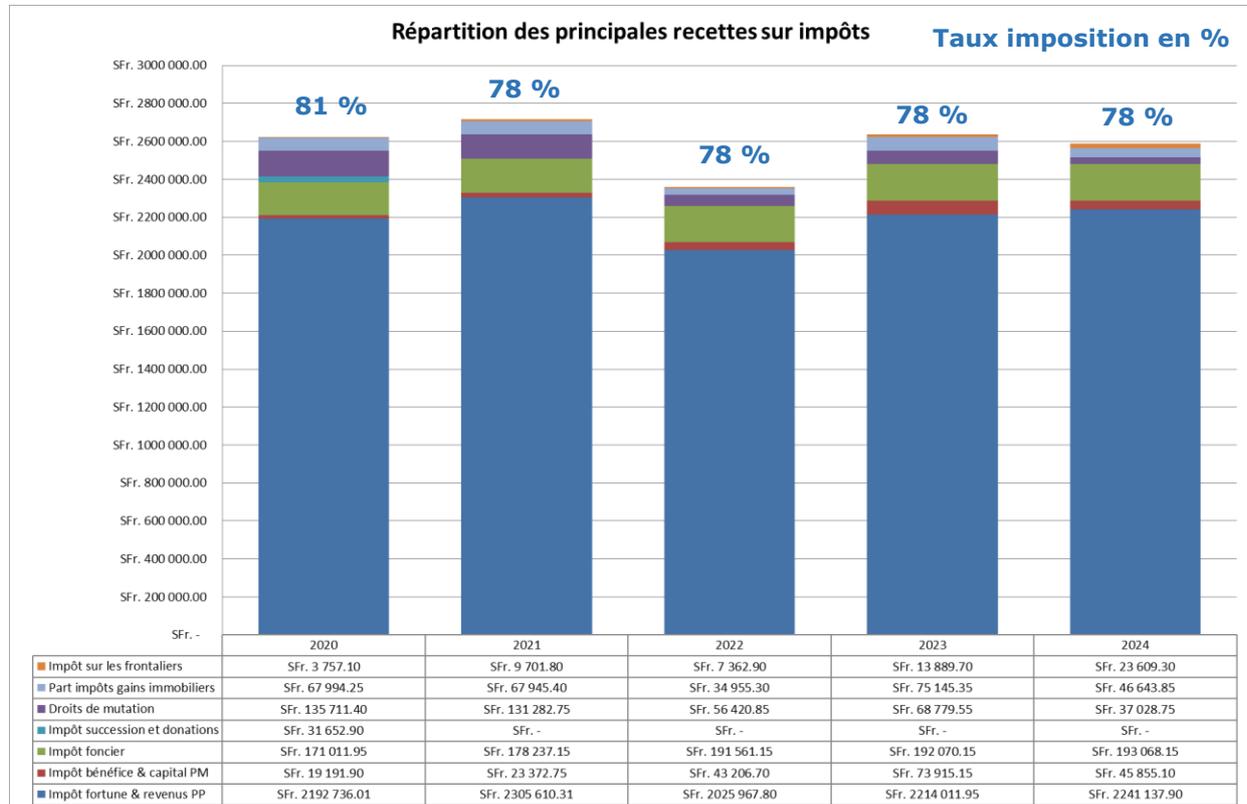
Concernant ce point, les principales variations par rapport au budget résultent d'une augmentation de CHF 150'000.- des impôts sur le revenu, la fortune et l'impôt à la source des personnes physiques et morales. Les impôts dits conjoncturels (droit de mutation et impôt sur les gains immobiliers) sont quant à eux inférieurs de CHF 50'000.- au budget et aux comptes 2023.

Comme le montre le graphique ci-après, les recettes nettes liées aux impôts sont donc supérieures de CHF 109'000.- par rapport au budget, mais néanmoins inférieures de CHF 58'000.- à celles perçues en 2023.

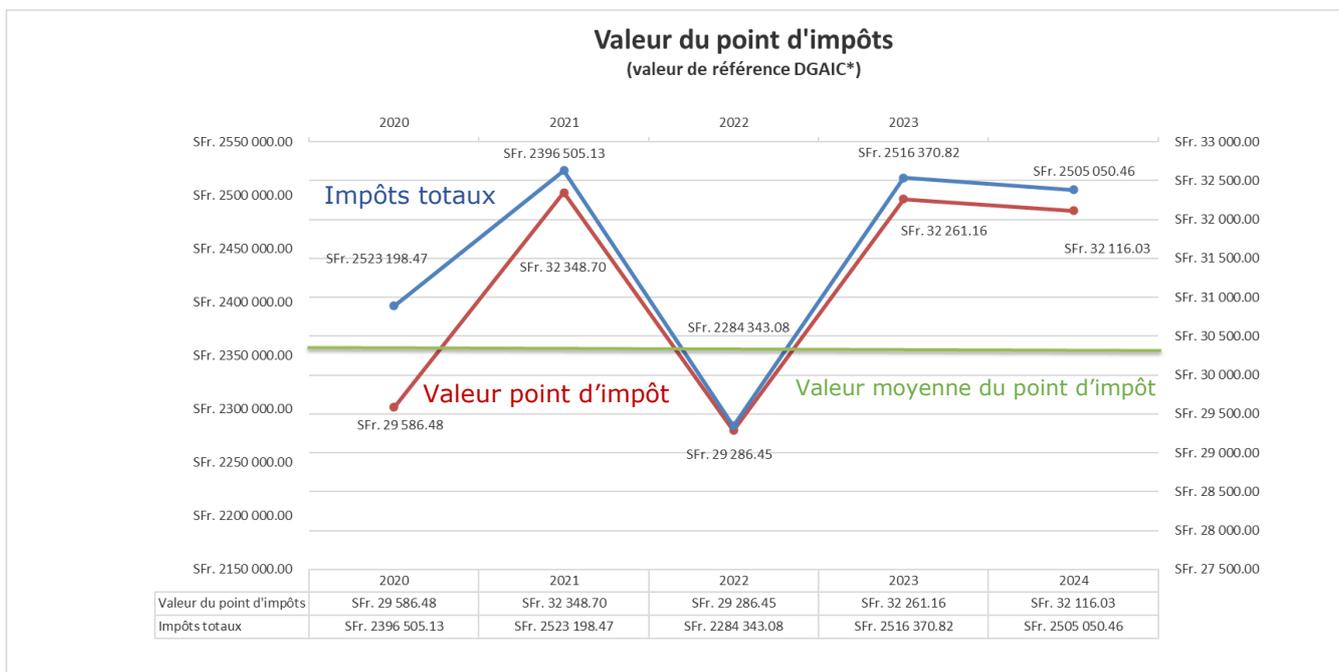


L'année 2024 bénéficie de rentrées fiscales « confortables », bien qu'elles soient inférieures à celles perçues en 2023. Les perceptions d'impôts des contribuables semblent évoluer à la hausse puisque celles-ci sont cette année encore supérieures à la moyenne des rentrées fiscales calculées sur cinq ans.

En revanche, les montants touchés via les recettes conjoncturelles (impôt sur les gains immobiliers et droit de mutation principalement) sont inférieurs à ceux des années précédentes.



Pour 2024, la valeur du point d'impôt est de CHF 32'116.-, à CHF 100.- près équivalente à celle de 2023. En comparaison, la valeur moyenne calculée sur les cinq dernières années est de CHF 30'461.-



Service financier et péréquation (comptes 22).

Par rapport au budget 2024, le service financier présente une augmentation de la charge nette de CHF 59'000.-, qui est supérieure de CHF 26'000.- par rapport aux comptes 2023.

Cette variation, par rapport au budget et aux comptes 2023, s'explique essentiellement par l'augmentation de notre participation à la péréquation de CHF 96'000.- dont les effets ont pu être atténués par un retour de péréquation de CHF 13'000.-, résultant du décompte final de l'année 2023 et dont le montant à recevoir, n'avait pas été provisionné dans le budget 2024. L'augmentation des revenus liés aux transactions financières sur le marché monétaire (CHF 22'000.-) est également une raison de cette variation. Si la valeur du point d'impôt prise en compte pour les acomptes était relativement correcte, en fonction de la valeur moyenne de notre point d'impôt, son augmentation pour 2024 entraîne un complément de CHF 95'000.- pour cette année.

« L'excès » actuel de liquidités généré par la vente du terrain (parcelle 134) a permis de rembourser une partie de l'emprunt de CHF 2'000'000.- (valeur au bilan au 01.01.2024) et de le réduire à CHF 1'000'000.-.

Domaines et bâtiments

Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024
- 47'923.-	50'500.-	- 39'712.-

Ce dicastère présente une augmentation de revenus nets de CHF 90'000.- par rapport au budget 2024, mais de CHF 8'000.- par rapport aux comptes 2023.

Cette « économie » de frais découle principalement de surévaluation de budgets pour certains bâtiments (frais de combustibles), ainsi que de travaux d'entretien inférieurs à ceux prévus. Ainsi, les frais liés au bâtiment communal sont de CHF 37'000.- inférieurs au budget. En ce qui concerne les frais d'exploitation de la forêt, ils sont également inférieurs de CHF 20'000.- à ceux budgétés. Le coût de l'entretien de l'étang du Bois des Clous a été inférieur à nos prévisions, grâce notamment aux subventions cantonales. Pour la deuxième année consécutive, les bâtiments sont répartis en différents centres de coûts dans les comptes, ce qui permettra prochainement une analyse plus approfondie et des budgets plus affinés.

Travaux

Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024
247'499.-	405'000.-	237'806.-

Ce dicastère présente une diminution de charges nettes de CHF 10'000.- par rapport au comptes 2023 et de CHF 167'000.- par rapport au budget 2024.

Service de l'urbanisme (comptes 42)

Les coûts imputés en 2024 ont été inférieurs de CHF 10'000.- à ceux budgétés, mais sont comparables à ceux de 2023. La réalisation du Plan d'affectation communal (PACom), n'a entraîné que peu de coûts, puisque celui-ci a été « financièrement en suspens » durant le traitement des oppositions.

Routes (comptes 43)

Ce centre de charges présente une diminution de CHF 161'000.- par rapport au budget et de CHF 30'000.- par rapport aux comptes 2023. Aucun entretien important des routes n'a été réalisé cette année.

Les préavis no 02/2017 et 04/2017 fixaient les modalités de la vente de la parcelle no 134 et de son financement. Une réserve de CHF 900'000.- (compte no 9282.12) financée en partie par l'acheteur et par le produit de la vente avait été créée dans ce sens. Les travaux d'aménagement étant terminés, les frais engagés (CHF 516'283.10) ont été amortis dans les comptes 2024 et le fond de réserve y relatif de CHF 900'000.- a été dissout. Afin que cela reste une opération neutre dans les comptes 2024, le montant excédentaire a été réattribué à la réserve pour travaux (compte no 9282.10).

Parcs, promenades et cimetière (comptes 44)

Ces centres de charges présentent une diminution de CHF 6'000.- par rapport au budget 2024, mais les frais sont de CHF 12'000.- supérieurs aux comptes 2023. Cette augmentation découle des entretiens complémentaires (et budgétés) réalisés par notre employé communal.

Ordures ménagères et déchets (comptes 45)

Les coûts nets liés à ce dicastère, bien que relativement conformes au budget, sont en augmentation de CHF 10'000.- par rapport aux comptes 2023.

Le taux de couverture des charges liées à ce dicastère est en baisse, puisque ce sont environ CHF 19'000.- qui sont financés par le biais des impôts. La directive cantonale, relative au financement de la gestion des déchets urbains, stipule que le 100 % des coûts de l'élimination des déchets urbains devrait être financé par le biais de taxes. Si la comptabilisation actuelle permet encore une certaine marge de manœuvre et d'adaptation, le nouveau plan comptable MCH2 contraindra l'ensemble des communes à adapter ses taxes en conséquence.

Réseau d'égouts, d'épuration (comptes 46)

Comme en 2023 et malgré la baisse des taxes annuelles d'épuration (uniquement celles liées aux bâtiments) une attribution à la réserve relativement importante a pu être réalisée.

Instruction publique et cultes

Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024
616'505.-	637'000.-	625'058.-

Le coût de l'élève 2024 est de CHF 4'904.58. Il a diminué de CHF 99.- par rapport à 2023 (CHF 5'004.-/élève en 2023). Il est également inférieur de CHF 241.- par rapport au budget. En revanche, le nombre d'élèves de notre Commune a augmenté de (+4 élèves) par rapport à 2023 et au budget.

Police, défense incendie, protection civile

Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024
129'997.-	157'500.-	139'268.-

De manière générale, les dépenses liées à ce poste sont conformes aux prévisions et ne nécessitent pas d'explications particulières.

Sécurité sociale

Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024
747'059.-	830'000.-	657'811.-

Service social (comptes 71)

Le montant relatif aux frais de l'entraide familiale et Accueil de jour des enfants porté dans les comptes 2024, correspond aux demandes d'acomptes. Aucun décompte provisoire n'a pu nous être fourni avant la clôture de nos comptes. Nous n'avons donc, à ce jour, aucune estimation quant à la justesse de nos acomptes. L'estimation des frais portés dans les comptes 2023 a finalement été largement supérieure aux coûts effectifs. Si l'estimation fournie par l'EFAJE pour 2024 prévoyait un retour d'environ CHF 10'000.-, ce sont finalement CHF 90'000.- qui nous ont été restitués. Par conséquent, le montant de CHF 80'000.- a été porté en diminution des comptes 2024.

Prévoyance sociale cantonale (comptes 72)

Grâce à un retour de CHF 67'000.- sur notre participation à la cohésion sociale en 2023, les coûts nets sont en diminution.

Bien que la valeur de notre point d'impôt soit d'environ 2'800.- supérieure à celle qui a servi de base pour la fixation des acomptes, le montant dû en 2024 pour la cohésion sociale est inférieure aux prévisions de CHF 10'000.-. Selon le décompte provisoire du canton, la participation à la cohésion sociale est inférieure d'environ 1.5 pts d'impôt aux acomptes et au budget.

Cette réduction provient de l'accord Canton-Communes concernant le rééquilibrage de la cohésion sociale et permet aux communes « d'économiser » CHF 80 millions pour 2024, ainsi qu'un montant complémentaire de CHF 25 millions, accordé lors du bouclage des comptes 2021.

Conclusion

Le résultat final de cette année est nettement favorable à celui attendu, puisque le budget 2024 prévoyait une perte de CHF 208'500.-. Les raisons suivantes expliquent ce résultat :

- les revenus d'impôts sont largement supérieurs à la moyenne (cinq ans) et représentent un montant total de CHF 109'000.- ;
- le montant de CHF 85'000.- restitué sur les péréquations 2023 (péréquation directe, police et cohésion sociale), cette année encore important, mais demeurant unique ;
- le montant correctif porté dans les comptes de CHF 80'000.-, découlant du décompte 2023 de l'EFAJE ;
- certains frais liés à la gestion directe de la Commune (administratif, entretien des bâtiments et des routes) sont inférieurs de CHF 150'000.- au budget. Ils représentent des coûts non réalisés.

La fiduciaire FIPROM à Lausanne, chargée par la Municipalité de vérifier les comptes dans le cadre du mandat qui lui a été confié, a procédé le 4 avril 2025 à un examen succinct, selon la norme d'audit suisse 910 review. Le rapport vous est remis en annexe.

* * *

La Municipalité remercie encore notre boursière communale, Mme Laurence Fontana, qui pour sa dernière année a contribué efficacement au suivi et à la gestion financière de notre Commune.

URBANISME

Plan d'affectation communal (PACom)

Pour rappel, la révision des plans d'affectation des communes surdimensionnées a été rendue obligatoire par l'entrée en vigueur, le 1^{er} mai 2014, de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) et son Ordonnance d'application, qui visent à freiner le mitage du territoire. Sur cette base, le Plan directeur cantonal a requis que toutes les communes, dont les zones à bâtir sont surdimensionnées, ont l'obligation de réviser leur Plan d'affectation, anciennement nommé Plan général d'affectation (PGA). Ainsi, depuis 2017, la Municipalité travaille sur ce projet en collaboration avec le bureau Team+ et la commission ad hoc.

Comme évoqué dans notre précédent Rapport de gestion, plusieurs étapes ont été franchies en 2023, avec notamment la mise à l'enquête publique en septembre, suivie de la rencontre avec les opposants durant le mois de novembre.

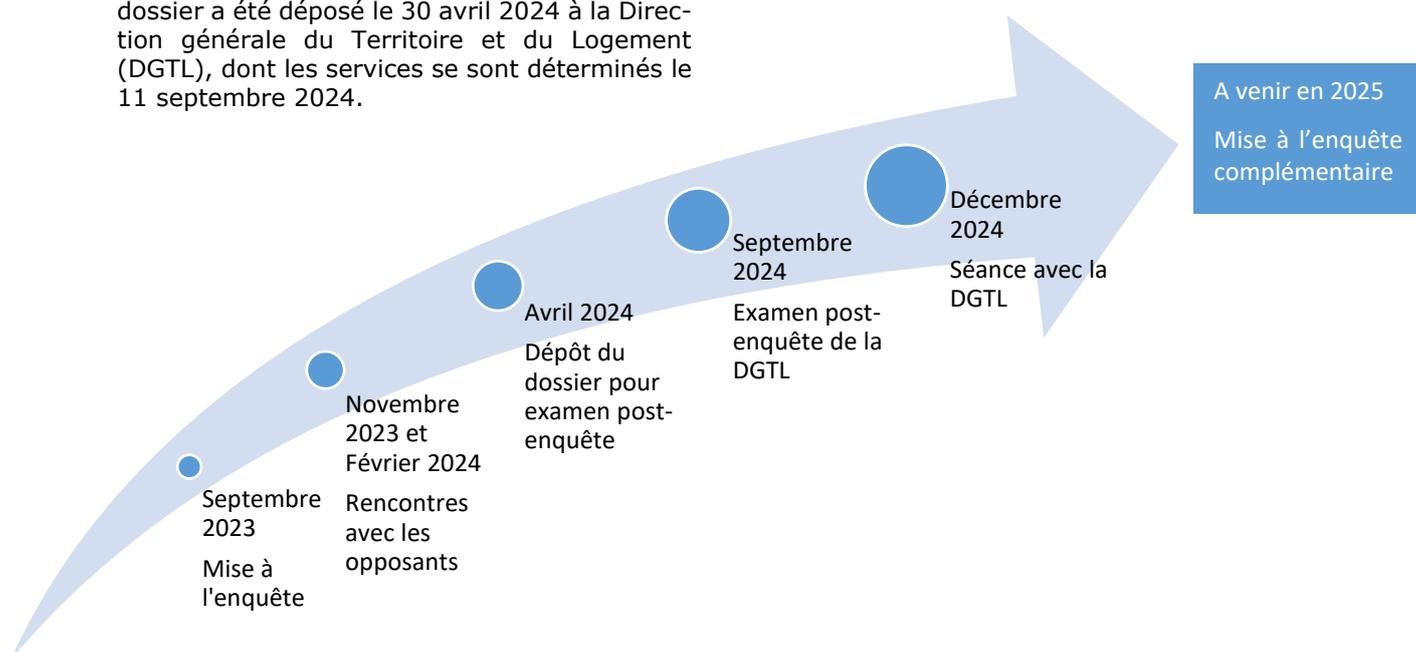
A la suite de ces séances, durant lesquelles les opposants ont pu expliquer plus en détails les raisons de leurs oppositions, la Municipalité a entrepris les modifications nécessaires en vue de l'enquête complémentaire.

Ayant la volonté de tenir compte d'un certain nombre d'arguments mis en avant par les opposants, la Municipalité, en collaboration avec le bureau Team +, a procédé à la préparation du dossier post-enquête devant être soumis au Canton avant l'enquête complémentaire. Ce dossier a été déposé le 30 avril 2024 à la Direction générale du Territoire et du Logement (DGTL), dont les services se sont déterminés le 11 septembre 2024.

Certains points suscitant encore des interrogations, la Municipalité a immédiatement requis une séance avec la DGTL, laquelle a finalement été fixée en décembre 2024.

Les discussions, qui se sont avérées positives par rapport aux demandes de la Municipalité, doivent faire l'objet, en début d'année 2025, d'un courrier de confirmation de la part de la DGTL, ce qui devrait ensuite permettre la mise à l'enquête complémentaire (prévu initialement en 2024).

En parallèle à ce processus et depuis la levée de la zone réservée en novembre 2023, la Municipalité a reçu plusieurs demandes, relatives à des projets de construction sur les parcelles encore disponibles. Toutefois, l'approbation de ces projets est complexifiée, en raison notamment de la législation qui oblige le respect d'une part, du nouveau plan d'affectation communal et son règlement mis à l'enquête en septembre 2023 et d'autre part, du plan général d'affectation (PGA) et son règlement, adoptés en 1999 (voir Police des constructions).



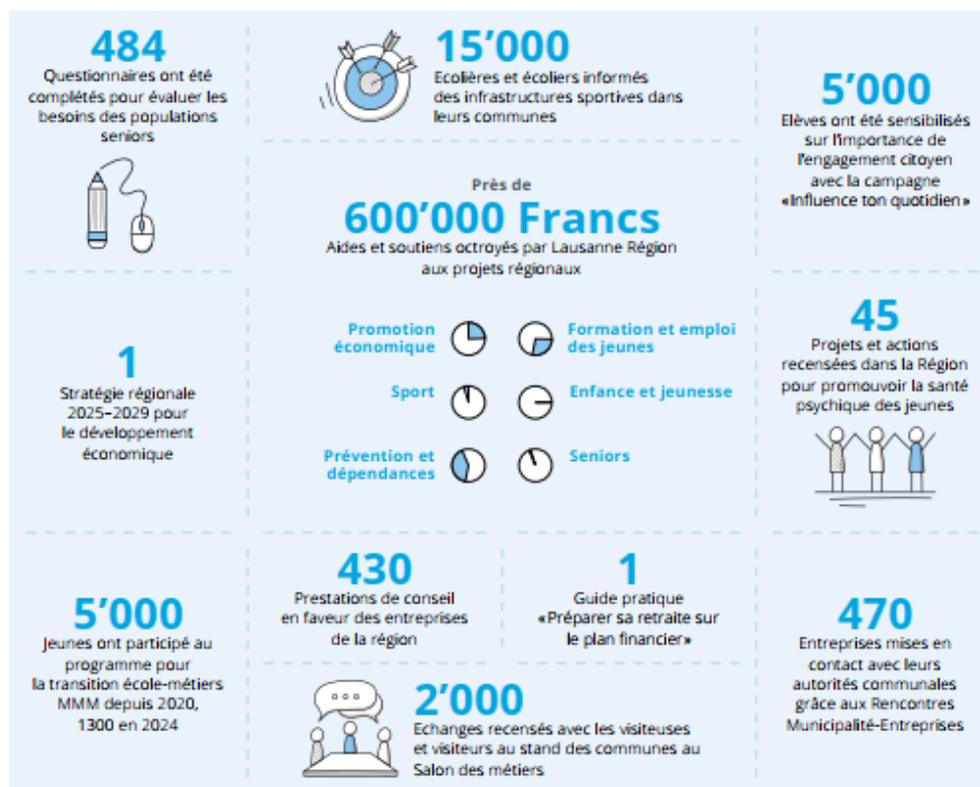
Lausanne Région

Vous trouverez ci-après le bilan individualisé que l'association Lausanne Région, dont notre Commune fait partie, nous a transmis pour l'année 2024. La première partie reprend en chiffres les projets et aboutissements régionaux réalisés durant l'année et la seconde récapitule les actions et projets menés par Lausanne Région, pouvant concerner plus spécifiquement notre Commune et ses environs.



2024 en chiffres

Votre commune et Lausanne Région - L'impact en chiffres de nos actions communes pour la région en 2024, accompagné d'un bilan individualisé.



Bretigny-sur-Morrens

Maxime Meier
Commission: Promotion économique

Markus Mooser
Commissions: Transports et mobilité - Seniors

Démarche participative pour le réaménagement du préau scolaire des collèges de la Combe et de la Chavanne



Mise en relation pour l'organisation d'une séance d'information sur les colocations intergénérationnelles



www.lausanneregion.ch

Association Région Gros-de-Vaud (ARGdV)



Dans son mot d'introduction au rapport d'activités 2024 de l'Association, la présidente, Mme Monique Hofstetter, met en avant le rôle primordial de l'ARGdV dans le soutien aux milieux économiques de notre région, d'autant plus dans le contexte géopolitique actuel. Elle relève l'importance des actions menées par l'Association tout au long de l'année, telles que le Forum économique, les rencontres communes-entreprises, les soutiens à la transition école-vie professionnelle et à l'apprentissage, les événements en lien avec la rénovation énergétique des bâtiments ou encore les conférences sur diverses thématiques.

A noter que Mme Hofstetter a annoncé sa démission pour le 30 juin 2025 et qu'à cette occasion, le Comité a décidé de revoir quelque peu le mode de fonctionnement de l'Association, afin d'optimiser son organisation et les interactions entre les différents organes qui la constituent. Une fois validés, ces changements interviendront dès le 1^{er} juillet 2025.



www.grosdvaud.ch



De son côté, Echallens Région Tourisme a développé un grand nombre de nouveautés et de projets en 2024, dont en particulier le lancement du nouveau site internet, véritable vitrine de toutes les activités et événements du district. L'arrivée d'une nouvelle collaboratrice a également marqué un tournant pour la communication numérique et a permis l'envol des réseaux sociaux.

Echallens Région Tourisme est régulièrement présent lors des manifestations régionales, afin de promouvoir ses actions et mettre en avant des prestataires locaux.

Bon à savoir : le nouveau site web offre la possibilité d'héberger une billetterie en ligne pour les acteurs locaux. Plusieurs organisateurs d'événements ont profité de ce service en 2024.



www.echallens-tourisme.ch

* * *

MOBILITÉ ET COMMUNICATION

Transports lausannois



Lors de la séance des communes de l'ouest lausannois du 6 mars 2024, les chiffres 2023 ont été présentés. Il est à noter que le trafic général est revenu aux chiffres d'avant COVID.

A noter qu'au niveau de la ligne 60, le bus supplémentaire, mis en place entre 7h et 7h30 durant l'année scolaire 2023-2024, a été supprimé depuis la rentrée 2024. En effet, la modification des horaires des établissements scolaires de Cugy a permis de mieux répartir les utilisateurs de la ligne 60, notamment au niveau des écoliers et des étudiants se rendant au gymnase.

Evolution 2019 – 2023 (2022 = Réseau Grand-Pont)



Comme le montrent les chiffres du tableau ci-dessous, cette augmentation se répercute également sur la fréquentation des lignes de bus 60 et 54, qui nous concernent plus particulièrement. Les difficultés de stationnement en ville, le nombre croissant d'utilisateurs du train et les nombreux embouteillages dus aux travaux font partie des explications de cet accroissement. La tendance devrait se poursuivre dans les années à venir. Le prolongement de la ligne 54, reliant dès 2025 Renens aux hôpitaux du CHUV, via Morrens, Cugy, Le Mont-sur-Lausanne et Epalinges, devrait en effet inciter davantage de personnes à utiliser ce moyen de transport plutôt que la voiture.

	Ligne 60		Ligne 54	
	Voyageurs/an	Augmentation annuelle	Voyageurs/an	Augmentation annuelle
2023	840'000		426'000	
2024	852'000	+ 1.5%	517'000	+ 21.4%

Télécommunication

Antenne 5G. Les projets d'installation d'une antenne 5G sur notre territoire communal, envisagés par Swisscom, ont finalement tous été abandonnés courant 2024. La dernière intention, qui visait à installer une antenne sur le pylône proche du Café-restaurant Le Soleil, s'est avérée trop compliquée en raison des contraintes et directives toujours plus strictes édictées par les propriétaires des lignes électriques.

Fibre optique. Le déploiement de la fibre optique sur notre territoire étant une question récurrente de la part de nos habitants, nous avons interpellé Swisscom à ce sujet.

En début d'année 2024, l'opérateur a annoncé un plan national de déploiement de son réseau FTTH (Fiber to the home) jusqu'en 2030. Selon les prévisions, notre Commune devrait être desservie à l'horizon 2026-2027.

Ce déploiement impliquera de lourds travaux, liés à la reprise de tous les raccordements cuivre pour les remplacer par des liaisons en fibre optique.

La population sera bien entendu informée, au fil du temps, de l'évolution de cette installation.

Cartes journalières CFF

Pour rappel, la Municipalité a décidé, courant 2023, de souscrire au nouveau système de vente des cartes journalières CFF. Par conséquent, depuis le 1^{er} janvier 2024, il est possible d'acheter ce billet de transport au guichet ou par courrier électronique au Greffe municipal.

Selon les chiffres recensés par notre secrétaire municipale, **65** titres de transport ont été vendus en 2024 pour un montant d'environ **CHF 3'000**. Les transactions se font majoritairement en ligne, par échanges de courriers électroniques et les demandes viennent principalement des habitants de notre village. Toutefois, les communes environnantes de Cugy,

Morrens, Assens et même Echallens n'étant pas partenaires de ce système, nous avons régulièrement des demandes émanant des habitants de ces communes. Il faut encore préciser que le risque financier qui existait sous l'ancien système – les communes partenaires devaient obligatoirement acheter 365 cartes par année et n'étaient pas remboursées pour celles non vendues – a totalement disparu de la nouvelle offre. Désormais, pour chaque billet vendu, la Commune touche un pourcentage certes anecdotique de 5%, mais qui permet d'offrir ce service à notre population.

* * *

SERVICES INDUSTRIELS

Eau

Analyses En 2024, quatre prélèvements en autocontrôle ont été effectués, selon le programme d'analyses fourni à l'Office de la consommation. Un autocontrôle spécifique visant à détecter la présence éventuelle de légionnelle a été effectué au Collège en septembre 2024 et s'est révélé tout à fait conforme.

L'Office de la consommation a également procédé à un contrôle officiel de l'eau potable le 21 mars 2024 à l'administration communale. L'eau prélevée du robinet était conforme aux normes en vigueur.



Pour rappel, les résultats des analyses sont affichés au pilier public de l'administration communale.

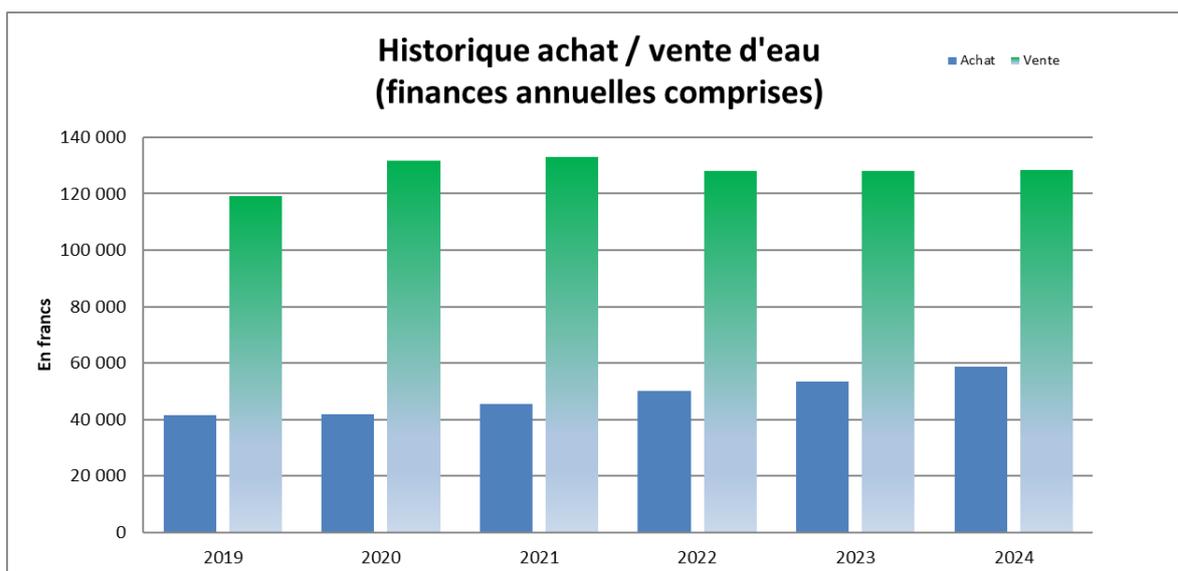
Fuite d'eau. Au mois de juillet 2024, une rupture d'une ancienne canalisation, vraisemblablement bouchonnée lors de la construction des huit villas jumelles en bas du chemin du Rié, a nécessité des travaux d'urgence visant à stopper la fuite d'eau.

Eau de Lausanne. Pour cette année encore et comme le montre le graphique ci-dessous, l'achat d'eau à la Ville de Lausanne augmente sensiblement. Toutefois, les périodes de sécheresse et d'intempéries s'intensifiant de plus en plus, il faut constater que notre dépendance au réseau de Lausanne augmente légèrement d'année en année.

Pour l'eau distribuée par la Ville de Lausanne, en provenance du réservoir de Vers-chez-les-Blanc, les résultats de toutes les analyses effectuées en 2024 donnent des valeurs inférieures aux seuils admissibles et sont donc tout à fait conformes.

Sources. Sur les sept sources, **3** ont dû être mises hors service, étant donné qu'elles ne répondent plus aux exigences sanitaires toujours plus contraignantes, ce qui explique le volume d'achat d'eau à la Ville de Lausanne en constante augmentation.

Bornes hydrantes. Durant l'année, nous avons dû procéder à la révision et au remplacement de plusieurs bornes hydrantes sur notre territoire communal. Ces travaux ont été annoncés à l'Etablissement cantonal d'assurances, afin de bénéficier des subventions auxquelles notre Commune peut prétendre.

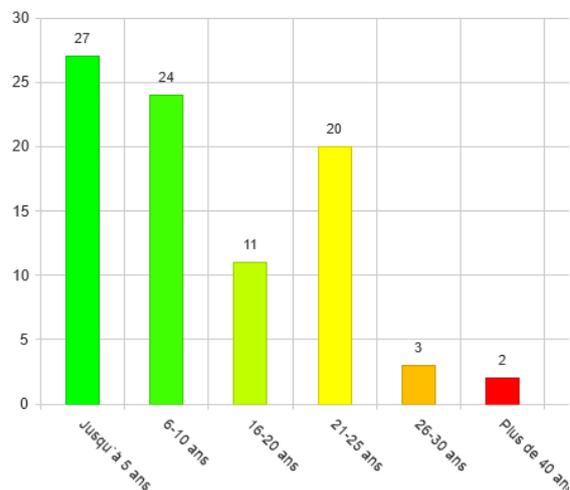


Eclairage

En 2024, cinq pannes ont été annoncées à l'entreprise Duvoisin-Groux, par l'intermédiaire de la plateforme en ligne. L'entreprise est également intervenue en début d'année pour des pannes annoncées fin 2023. Le délai d'intervention a oscillé entre 1 jour et 3 mois, en raison de la pénurie de certaines pièces de remplacement. Les pannes se sont essentiellement situées au chemin du Verger, à la rue du Village et dans son prolongement à la Route de Béthusy.

A l'aide du programme auquel nous avons accès, il est également possible de connaître la structure des âges de nos luminaires et candélabres, comme le montre par exemple le graphique ci-contre. Les données à disposition nous permettent aussi de suivre les changements liés au remplacement des éclairages par des lampes LED.

Structure par âge des luminaires



* * *

ASSAINISSEMENT ET VOIRIE

Association épuration Talent (AET)

En 2024 la station d'épuration intercommunale (STEP AET) a traité environ **344'000 m³** d'eau usée.

L'année a été marquée par le changement de diverses pompes, la mise en place de la nouvelle génératrice de secours, ainsi que la vidange et le nettoyage complet de l'un des deux bassins de décantation.

Afin d'avancer dans les investissements et le remplacement des installations datant de 1994, diverses offres de changement de machines ont été demandées cette année.

Pour fêter ses **30 ans**, la STEP AET a ouvert ses portes au public le samedi 28 septembre 2024. L'occasion de faire découvrir aux habitants des quatre communes membres, les différentes étapes de traitement des eaux usées et le fonctionnement de la station d'épuration. Cette journée a attiré bon nombre de visiteurs et a été une véritable réussite.

L'exploitant en charge, M. Altmann, étant en arrêt maladie depuis le mois d'octobre, la maintenance de la STEP est principalement effectuée par notre employé communal, M. Codourey.

Voirie

Evacuation. Parmi ses diverses tâches, il faut mentionner que notre employé communal et son auxiliaire, M. Giddey, ont apporté un appui considérable au municipal en charge, M. Cochard, lors de l'évacuation des boxes situés dans la zone industrielle En Combron.

Plusieurs locataires ont en effet fait l'objet d'une ordonnance d'expulsion, en raison de loyers impayés et certains d'entre eux ont laissé la totalité de leurs affaires dans les halles.

Selon la législation en vigueur, il est du ressort de la Commune d'évacuer les biens et de les stocker à sa charge pour une durée déterminée. En fonction de la quantité ou du type de matériel, les frais inhérents au stockage peuvent constituer des montants faramineux pour les communes.



Pour notre part et dans le cadre de l'une de ces expulsions, il s'est avéré que le stock était constitué de nourriture et boissons avariées, devant par conséquent être éliminées. Plusieurs bennes ont été nécessaires pour extraire l'entier de la marchandise des boxes concernés.



Afin d'éviter une multiplication du nombre d'expulsions au sein des boxes, la Municipalité a rencontré les propriétaires de la société Streetbox, afin de les sensibiliser au problème et les rendre plus attentifs dans le choix de leurs locataires.

Routes. La route de Béthusy a de nouveau été l'objet d'inondations au mois de mai 2024. En raison des intempéries rapides et intenses, les sols n'ont pas pu absorber la quantité d'eau qui s'est déversée sur la route et dans les bâtiments situés en contrebas, comme le montre la photo ci-dessous. Des heures de nettoyage ont été nécessaires pour rétablir la situation.



Au vu du caractère répétitif des intempéries, des travaux seront réalisés courant 2025, afin d'améliorer le réseau d'évacuation des eaux claires sur cette partie de la Commune. En effet, la vétusté et le dimensionnement des canalisations ne répondent plus à l'évolution climatique.

* * *

DOMAINES ET FORETS

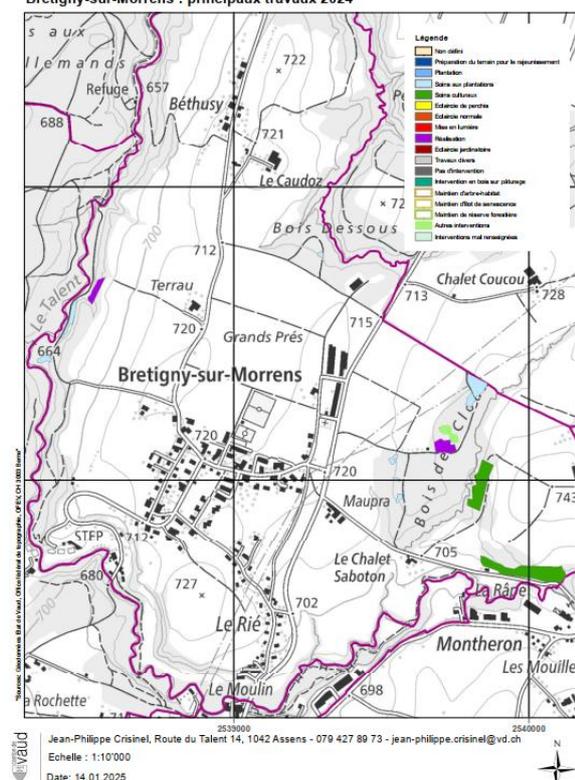
Forêts



Les chiffres indiqués ci-après sont issus des résultats enregistrés par le forestier ayant œuvré sur le Triage Mèbre-Talent en

2023. Ils ne correspondent pas toujours à ceux de la Commune, car les travaux sont parfois organisés de manière groupée par le triage Mèbre-Talent, les coupes sont souvent à cheval sur deux années et la vente de certains produits forestiers prend parfois du temps. Il en va de même pour l'encaissement des subventions.

Bretigny-sur-Morrens : principaux travaux 2024



Biodiversité. Les deux étangs du Bois des Cloux ont subi une grosse cure de jouvence en faveur du *Lythrum portula* (végétation d'eau très rare) et du triton palmé. Les frais ont été totalement couverts par les subventions

Exploitation des bois. En janvier, une petite coupe a été exécutée au Bois des Cloux (78 m³). Cette intervention a eu pour buts de favoriser le rajeunissement déjà présent et de valoriser les vieux épicéas avant qu'ils n'attrapent le bostryche. Le même mois, une coupe dans un talus sous la ferme Raymond a été réalisée (69 m³). L'objectif était identique, mais les difficultés plus élevées avec la pente et le nettoyage du champ.

Exceptionnellement la récolte des bois de cette année est déficitaire (moins CHF 3.50 par m³).

99 m³
bois de service

48 m³
bois énergie

Plantations. Il n'y a pas eu de nouvelles plantations en 2024, mais **1.3 ha** ont été entretenus et libérés de la ronce.

Soins aux jeunes peuplements. Au total **1.4 ha** de jeunes peuplements ont été éclaircis par l'entreprise Clerc & Fils SA. Les subventions pour les soins à la jeune forêt ont couvert le 78% des frais (fauches et soins).

Hangar à plaquettes. En 2024, **3'922 m³** de plaquettes ont été vendus. L'année se situe dans la moyenne. Le projet d'agrandissement du hangar est toujours à l'étude au sein du Triage forestier.

Glissement Bellevue. Au mois de janvier, un glissement de terrain s'est produit en forêt de protection, au niveau du chemin de Bellevue. Sur place, le garde-forestier a constaté un réel affaissement dans le champ adjacent, avec décrochement à la limite de la lisière, un gros glissement dans la pente de molasse (en forêt) et une accumulation de terre sur la desserte forestière.



Cet incident a immédiatement été signalé à la DGE, afin de connaître les démarches à entreprendre, ce cas regroupant forêt et zone agricole. Des travaux de sécurisation du chemin forestier situé en aval ont immédiatement été entrepris, en attendant la réalisation de travaux de stabilisation plus conséquents, pour lesquels la Commune espère toucher un subventionnement.

Martelage. La traditionnelle journée de martelage - consistant à désigner les arbres à abattre pour permettre aux autres de se développer - a eu lieu le 21 août en présence de la Municipalité et du garde-forestier. A l'issue du tour en forêt pour marquer les arbres, les participants ont partagé un repas, préparé et livré en forêt par Pierre-Alain Michon. Le nouvel inspecteur forestier de l'arrondissement, M. Jeremy Zürcher et l'entreprise Clerc & fils SA, en charge de l'entretien de nos forêts, nous ont rejoints pour la partie conviviale.



Triage Mèbre-Talent. Les délégués du Triage se sont réunis à trois reprises en 2024, notamment pour la validation des comptes et du budget 2025.

En fin d'année 2024, le garde-forestier, M. Jean-Philippe Crisinel, a fait part de sa décision de démissionner de son poste pour janvier 2025.

Après 20 années passées au service du triage, M. Crisinel a souhaité donner un nouvel essor à sa carrière professionnelle.



Son départ laissera sans nul doute un vide difficile à combler dans la gestion de nos forêts, tant sa connaissance du terrain était étendue.

* * *

PARCS ET PROMENADES

Plusieurs travaux d'aménagements ont été réalisés cette année sur l'ensemble du territoire communal. Parmi eux, les plus marquants ont été :

Cimetière. Au printemps, le cimetière a subi une véritable métamorphose. Taille, tonte, ratisage, délimitation des bordures, aménagement de la fontaine à eau, nettoyage et tri du compost, qui n'en était plus un ! Un conteneur supplémentaire a été mis en place pour permettre le tri entre plastiques et déchets végétaux.



Etangs Bois des Clous. Faisant l'objet d'un programme de renaturation du Canton, les étangs du Bois des Clous ont été curés et leurs abords élagués. Ces travaux ont été réalisés au mois de septembre, en collaboration avec la Direction générale de l'environnement (DGE) et sont subventionnés par le Canton.



Au terme de ces travaux, les talus ont été ensemencés par notre employé communal, qui procédera dès 2025 à deux fauches annuelles.

Par ailleurs, un panneau didactique, réalisé par le Groupe Passion Nature de Talents Solidaires a été posé en fin d'année au niveau de la plateforme surplombant l'étang. L'occasion d'en apprendre davantage sur toutes les espèces occupant ce biotope. La Municipalité a bien évidemment exprimé sa reconnaissance aux auteurs de ce support éducatif.

Aménagements floraux. L'entrée et le centre du village ont été davantage fleuris cette année, avec notamment les tournesols aux abords du Collège, qui ont créé une atmosphère colorée pour la rentrée scolaire du mois d'août.



ROUTES

Routes communales

Réfection. Les travaux de réfection, notamment de la route du Moulin, qui avaient été mis au budget 2024 ont finalement été reportés, d'autres projets étant devenus prioritaires.

Courant novembre, il a tout de même été procédé à des travaux au niveau des seuils des ralentisseurs situés au centre du village, ceux-ci s'étant creusés avec le temps.

Visibilité. Afin d'améliorer la visibilité à la sortie des habitations situées à la hauteur de la Rue du Village 5, la Municipalité a demandé que des mesures soient prises pour rabattre la haie sur parcelle privée. Finalement, les propriétaires ont décidé de la supprimer et de la remplacer par une simple barrière, ce qui a nettement contribué à sécuriser cette zone, devenue dangereuse, notamment pour les piétons.



Signalisation. Les stationnements non autorisés devant le Collège et la Maison de Ville ayant connu une forte augmentation ces dernières années, la Municipalité a décidé de renforcer la signalisation, afin de rendre les interdictions de parquer et s'arrêter davantage visibles. Un marquage au sol et la pose de panneaux supplémentaires ont donc été réalisés dans le courant de l'été.



Le chemin piétonnier, situé au chemin du Chêne devant le Collège a également été sécurisé par une signalisation appropriée.



Dans le même temps, le marquage des places de stationnement à proximité des conteneurs Molok a été rafraîchi et une signalisation (potelets et marquage au sol) a été mise place, afin d'interdire l'arrêt aux abords des conteneurs. La visibilité des piétons s'avère en effet fort réduite, lorsque des véhicules stationnent en bord de route, le temps de déposer les déchets.



* * *

FORMATION

Association scolaire intercommunale de Cugy et environs (ASICE)

Délégations. En 2024, les représentants de notre Commune à l'ASICE sont M. Roger Ammann au Comité directeur, M. Markus Mooser et M. Christophe Paccaud au Conseil intercommunal (CI). A noter que M. Mooser a remis la présidence du CI dans le courant de l'année à Mme Hulaas, syndique de Morrens.



Voir délégations en fin de rapport.

Fonctionnement. Au 31 décembre 2024, l'effectif total de l'ASICE est en légère diminution et s'élève à 9.15 ETP, tous secteurs confondus et sans prise en compte des deux apprentis. Cela représente un total de 39 personnes, un employé pouvant travailler dans plusieurs secteurs.

A fin 2024, l'équipe administrative est composée d'un poste de directeur et responsable financier à 90%, d'un poste de secrétaire générale à 60% (70% jusqu'au 31 mars 2024) et d'un poste de secrétaire à 30%, permettant d'assumer l'ensemble des tâches administratives, financières et de gestion du personnel liées à l'ensemble des activités de l'ASICE.

Etablissement scolaire. Au 1^{er} octobre 2024, date de référence cantonale pour la répartition des frais d'écolage entre les différents établissements scolaires, l'effectif de l'établissement primaire et secondaire de Cugy et environs se monte à **1018 élèves**, dont 713 élèves primaires (1-8P) et 305 élèves au niveau secondaire (9-11S). Après trois années de baisse, le nombre global d'élèves reste stable par rapport à 2023. Seule la répartition entre les différentes années varie.

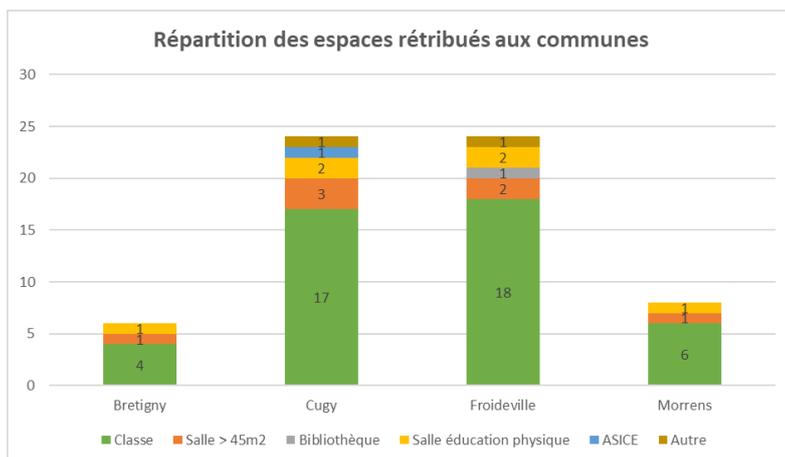
Répartition des élèves. Pour la rentrée 2024, le principe de répartition des élèves du secteur primaire est resté celui d'un enclassement privilégié des élèves dans leur commune de domicile, en priorité pour les 1-4P, ce dans le respect des contraintes pédagogiques.

Modification des horaires. Une réflexion de fond concernant les horaires scolaires a été menée par l'ASICE, en collaboration avec l'EPS de Cugy et environs et avec le soutien d'un mandataire spécialisé. Dans un contexte de journée continue voulue par la population et afin de mieux respecter les besoins physiologiques des enfants, de nouveaux horaires ont été définis

pour la rentrée 2024. Ceux-ci tiennent également compte des demandes de la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) et des Transports lausannois de supprimer les doublures de transports publics mises en place le matin et à midi, ainsi que d'un certain nombre d'autres contraintes, comme l'optimisation des tournées des bus scolaires, la capacité limitée de la cantine du collège de la Combe.

Les nouveaux horaires, valables dès la rentrée 2024, ont uniquement impacté les établissements scolaires de Cugy, ceux des collèges de Froideville, Bretigny-sur-Morrens et Morrens, tous niveaux confondus, sont restés inchangés. En retardant le début des cours de 20 à 25 minutes à Cugy, les effets se sont tout de suite fait ressentir sur la fréquentation de la ligne TL 60 le matin et constitue une économie non négligeable pour les communes, puisque les bus supplémentaires mis en place l'année dernière ont pu être supprimés.

Infrastructures scolaires. Pour l'année scolaire 2024-2025, **62** espaces ont été rétribués par l'ASICE aux communes, soit un nombre identique à 2023.



Projet d'extension de la Combe. Durant l'année 2024, le travail de développement du projet d'extension du complexe scolaire de La Combe s'est poursuivi, tant sur le plan technique que sur le plan politique et administratif.

Durant le printemps 2024, deux préavis ont été présentés respectivement au Conseil communal de Cugy et au Conseil intercommunal de l'ASICE. Les deux organes législatifs ayant accepté les préavis, le projet pourra se développer par délégation de la réalisation à la commune territoriale de Cugy, sous la forme d'un

partenariat public-privé. Cette décision a fait l'objet d'une confirmation écrite de l'ensemble des Municipalités des communes membres de l'ASICE.

Transports scolaires. Comme les années précédentes, le Comité de direction de l'ASICE a une nouvelle fois confié la planification, l'organisation et le suivi des transports scolaires à une entreprise spécialisée. Elaborée en étroite collaboration avec l'établissement scolaire, l'offre en transport s'est basée sur le principe de mise à disposition de transports scolaires dédiés aux élèves 1-6P et de l'utilisation des transports publics dès la 7P, exception faite des élèves domiciliés dans des lieux trop excentrés. A la rentrée d'août 2024, **82 élèves** sont transportés, soit **8%** du total des élèves, alors que 221 se déplacent en transports publics (22%).

Grâce à la poursuite des efforts initiés en 2022 pour favoriser un enclassement à domicile des élèves, toujours dans le respect des contraintes pédagogiques, le pourcentage d'élèves transportés en 1-6P reste globalement faible depuis trois ans (15 % en 2024-2025 contre 24% en 2021-2022).

Le contrat avec Car Postal, relatif aux transports scolaires est arrivé à échéance à fin juillet 2024. Après la procédure ouverte d'appel d'offres, la société Taxi Romontois SA a été retenue. Depuis la rentrée 2024 et pour une durée de cinq ans, cette entreprise se charge du transport des élèves grâce à la mise à disposition de trois bus.

Surveillance aux arrêts de bus. Afin d'assurer la sécurité des élèves entre l'arrivée/départ et le début/fin des cours, des surveillants de bus sont déployés sur les différents sites scolaires du secteur primaire où l'attente dépasse les 10 minutes (selon les recommandations de l'Association vaudoise des parents d'élèves - APE Vaud). Apprécié autant par les parents que par les chauffeurs, ce service répond à la responsabilité de surveillance incombant à l'ASICE durant ces périodes tampons. Une optimisation des horaires à la rentrée scolaire 2024-2025 (2^e semestre) a permis de réduire le total des surveillances. Cela représente 41 surveillances par semaine gérées par 8 adultes au premier semestre 2024 et 18 surveillances (6 adultes) au 2^e semestre 2024.



Plus d'informations sur
www.asice.ch

Parascolaire

Bibliothèque scolaire et intercommunale.

L'année 2024 a été riche en animations variées pour le public de la bibliothèque, qui apprécie et fréquente en particulier les activités destinées aux jeunes enfants. Pour rappel, la bibliothèque est présente sur trois sites (Froideville, Cugy et Morrens) et propose non seulement le prêt de livres, mais aussi des animations scolaires, et une palette d'activités et d'évènements destinés au public : club de lecture, expositions, ateliers pour les tout-petits, spectacle, nuit du conte, etc. Ces évènements sont régulièrement relayés sur l'agenda de notre site internet.



Programme des activités
www.bretigny.ch/agenda

Cantines. Sur l'année 2024, ce sont **7'371 repas chauds**, soit une baisse de plus de 10% par rapport à 2023, qui ont été servis dans les cantines gérées par l'ASICE. Le nombre de sandwiches et salades est quant à lui resté stable avec un total de **1'441 collations**.

Fin septembre 2024, le fournisseur des repas chauds Happy Green Food Sàrl informait l'ASICE de sa volonté d'augmenter ses tarifs des menus spéciaux (végétariens notamment) et d'introduire des frais de livraison dès 2025, avec un impact financier de plusieurs milliers de francs. Au vu de ce contexte, le Comité de direction entend mettre en concurrence ce fournisseur, en lançant un appel d'offres en 2025.

Centre d'animation. Malgré des contraintes significatives liées aux ressources humaines, le Centre d'animation a maintenu ses portes ouvertes tout au long de l'année 2024. L'engagement et la détermination des collaborateurs ont permis de garantir la continuité des services, assurant ainsi un accueil constant et de qualité pour l'ensemble des usagers. La fréquentation du centre est en hausse pour l'ensemble des niveaux scolaires (7P à 11S).

Devoirs surveillés. Durant l'année 2024, 12 plages horaires (contre 10 en 2023) ont été ouvertes pour les devoirs surveillés. Pour notre Commune, seule la plage horaire du lundi est ouverte et accueille entre 4 et 5 élèves, la prestation n'étant pas demandée les mardis et jeudis.

* * *

JEUNESSE ET SPORT

Passeport Vacances

Rappelons que le Passeport Vacances de la région lausannoise (APVRL) regroupe 36 communes et propose des activités de découverte aux jeunes de 9 à 15 ans réparties autour de quatre thèmes : nature et découverte, culture et jeux, création et cuisine, sport et mouvement.

La nouveauté de 2024 a été la mise en place de la vente des passeports et des inscriptions aux activités **uniquement en ligne**, ce qui peut en partie expliquer la légère diminution des ventes enregistrées pour notre Commune.

Chiffres 2024

10 passeports vendus
(5 traditionnels/5 farniente)

7 activités proposées

1 représentant au comité

Activités à Bretigny-sur-Morrens. En 2024, sept activités ont été proposées sur notre territoire communal :

- la Ludo-Bib a proposé la confection de cartes pop-up et iris folding, sur deux créneaux horaires (matin/après-midi). Cette activité remporte chaque année un vif succès, certains enfants n'hésitant pas à revenir d'année en année.
- le Groupe d'éducation canine a mis sur pied deux activités « *Mon Compagnon le chien* ». La première permettant aux enfants de se familiariser avec des chiens, en présence de leurs maîtres ; et la seconde destinée à des enfants venant avec leur propre chien, afin de travailler des ordres de base, de façon ludique et sans contraintes.

- L'activité « *Rencontre avec les tortues terrestres* », organisée par Cathy Mooser a été renouvelée cette année. Destinée aux 9-12 ans, cette animation a été l'occasion pour les enfants de découvrir l'habitat, les particularités et le mode de vie de ces reptiles.
- L'association Jardin Bretigny a également proposé une nouvelle activité sur le thème de la permaculture. Elle a malheureusement dû être annulée en raison du manque de participants, dû vraisemblablement à la méconnaissance de cette thématique.

Comme habituellement, notre Commune a apporté son soutien au déroulement de ces activités en finançant le matériel nécessaire et les goûters offerts aux enfants.

Nous tenons encore à remercier chaleureusement les organisateurs qui, année après année, permettent à tous ces enfants de vivre des moments privilégiés au cœur de notre village.



Plus d'informations sur
www.apvrl.ch

Sport

Suisse bouge. Le Duel intercommunal Coop est le plus grand programme national destiné à encourager l'activité physique au sein de la population. Mise en place par l'Office fédéral du Sport, cette manifestation est aujourd'hui coordonnée par l'organisation *Suisse bouge* et sponsorisée par Coop.

Notre Commune a rejoint le mouvement en 2024 et peut être fière de sa première participation. Durant tout le mois de mai, la population qui le souhaitait a pu comptabiliser ses minutes de mouvement, soit individuellement par le biais de l'application dédiée, soit en participant aux activités gratuites proposées. Cette manifestation qui s'adresse à tout un chacun, peu importe l'âge des participants, qu'ils soient sportifs ou non, a rencontré un franc succès auprès de nos habitants, comme le montrent les chiffres ci-contre.

Plusieurs sociétés locales et clubs sportifs ont organisé des activités tout au long du mois et nous les en remercions vivement. Entre sorties de course à pieds et de VTT, tournoi de pétanque, jeux qui bougent, activités dans le cadre de la fête du village ou possibilités de tester les différents cours ayant lieu chaque semaine à la grande salle, le programme était bien garni. La population a ainsi pu cumuler des minutes et profiter de tous ces moments de rencontre.



Plus de 3000 heures de sport ont ainsi été réalisées par notre population de 900 habitants.

Au vu de ce succès rencontré, la Municipalité a décidé de reconduire l'évènement en 2025.



* * *

SÉCURITÉ

Police

Le nom de notre Commune figure **68** fois dans les registres de la Police cantonale en 2024 contre 81 en 2023. Alors que l'année précédente, les affaires liées aux animaux et aux documents perdus arrivaient en tête de liste, en 2024 les plaintes reçues par la Police pour notre Commune concernent principalement les troubles de la tranquillité/nuisances avec 10 interventions. Viennent ensuite la cybercriminalité avec 6 événements, les litiges avec 5 plaintes et 5 signalements pour des conflits de voisinage.

Il faut toutefois saluer la diminution du nombre d'interventions, comme le montre le tableau ci-avant.

Interventions				
2020	2021	2022	2023	2024
74	49	74	81	68

Commission de police. Comme annoncé dans le rapport 2023, la caméra de surveillance a été mise en place en début d'année 2024 à l'Eco-Point. Ses effets, associés aux contrôles systématiques effectués depuis 2022, n'ont pas tardé à se faire ressentir, puisque le nombre d'infractions liées à la dépose de déchets a considérablement diminué.

La Commission de police a ainsi traité **23** infractions au Règlement communal sur la gestion des déchets, contre 56 en 2023.

Les délits commis concernent principalement la dépose du verre en dehors des horaires autorisés et le dépôt sauvage des déchets ou dans des sacs non taxés. Certains contrevenants n'hésitant pas à contester leurs amendes, la présence de la caméra a permis de confirmer les infractions.

Avec la décision prise par la Municipalité de supprimer les conteneurs Molok papier/carton et verre au début 2025 (voir chapitre Gestion des déchets), la diminution des infractions liées à la dépose des déchets devrait se poursuivre. Nous y reviendrons certainement dans notre rapport 2025.

Au niveau des infractions à la Loi sur la circulation routière, l'engagement en fin d'année 2023 d'une personne habilitée à constater les infractions et à délivrer des amendes, a également permis de réduire drastiquement le nombre de stationnements illicites devant le Collège et la Maison de Ville.

Comme expliqué dans le rapport 2023, ces différentes mesures de répression ont toujours été précédées par des communications de prévention et de mise en garde, que ce soit pour la dépose des déchets ou le stationnement devant le Collège. Bien que satisfaite par la nette baisse des infractions, la Municipalité regrette avoir dû recourir aux sanctions pour y parvenir.

C'est d'ailleurs dans cet esprit de prévention, que la signalisation supplémentaire aux abords du Collège et de la Maison de Ville a été renforcée (voir chapitre Routes), afin de rendre les conducteurs davantage attentifs à l'interdiction de s'arrêter/stationner et éviter ainsi les sanctions.

Au niveau des infractions au Code civil, **54** plaintes, relatives à des transgressions de mises à ban privées, ont été traitées en 2024, contre 3 en 2023. Il s'agit essentiellement de stationnements illicites, dénoncés par les propriétaires de places de parc situées à la zone industrielle En Combron (Streetbox). Il est bon de mentionner que ces plaintes font suite à une demande de la Municipalité aux propriétaires des Streetbox. En effet, les débordements de stationnement aux abords des boxes ne cessaient d'augmenter et entravaient considérablement la circulation dans ce secteur, ainsi que les zones de rebroussement.

Tout comme en 2023, le travail de notre greffier est donc resté conséquent et nous le remercions sincèrement pour son engagement et sa disponibilité tout au long de l'année.

Poste mobile. Le poste mobile de gendarmerie a été présent à quatre reprises sur notre territoire communal, à raison d'une fois tous les trois mois environ, selon un rythme annuel désormais établi. Ces passages sont l'occasion pour les représentants de l'ordre d'effectuer des

patrouilles à pied ou à vélo dans notre village, de recueillir les éventuelles plaintes des citoyens et de jouer un rôle préventif pour limiter les incivilités.

A l'issue de cette visite, un rapport est transmis pour information à la Municipalité.

Pour rappel, les dates de présence du poste mobile sont annoncées sur notre site internet et affichées au pilier public.



www.bretigny.ch/actualites

Contrôles de vitesse. Sur la base des statistiques relevées par nos deux radars pédagogiques, la Municipalité a renouvelé sa demande à la Police cantonale, afin que des contrôles de vitesse soient régulièrement réalisés sur notre territoire communal, que ce soit au niveau de la RC 501 (tronçon à 60 km/h) et à la Rue du Village (zone 30 km/h).

Ainsi en 2024, **6** contrôles officiels ont été effectués et selon les rapports reçus de la Police, plusieurs conducteurs ont fait l'objet de dénonciation.

En parallèle à ces contrôles et pour répondre aux préoccupations de nos habitants, la Municipalité a décidé de réaliser une étude, relative aux aménagements supplémentaires pouvant être mis en place dans les zones 30km/h de notre village. Ce mandat, adjugé en fin d'année, sera réalisé en 2025. Sur cette base, la Municipalité se déterminera quant aux mesures complémentaires à réaliser.

Communauté yéniche. Pour la cinquième année consécutive, des membres de la Communauté yéniche se sont installés à proximité du terrain de football du 8 au 22 juillet 2024. Comme pour les années précédentes, leur venue a été acceptée sous réserve de la signature préalable d'une Convention, réglementant leur séjour et définissant un montant journalier de location du terrain. A noter que leur présence n'a suscité aucune réaction de nos habitants et que les membres de la Communauté ont respecté leurs engagements et laissé l'emplacement vierge de tous déchets à leur départ.

Pour rappel, la Communauté yéniche est composée de gens du voyage de nationalité suisse. Leur mode de vie diffère du nôtre, par le fait que durant les beaux jours, ils deviennent nomades. Ils sont à distinguer des gens du voyage européens qu'on appelle couramment les « gitanes », qui se sont installés de manière intempestive à Morrens en avril 2024 et qui ont ensuite séjourné plusieurs mois au Centre de la Rama à Montheron.

Dès l'arrivée du printemps, nous recevons généralement plusieurs demandes de la Communauté yéniche. Toutefois et depuis plusieurs années maintenant, la Municipalité autorise un seul séjour par année et d'une durée maximale de deux semaines, dans le but notamment de ne pas interférer avec les différentes manifestations estivales pouvant se dérouler sur le terrain. Le principe du premier arrivé, premier servi est appliqué et est tout à fait respecté par la Communauté.

En comparaison avec ce qui a été vécu sur le site de Montheron, les membres de la Communauté yéniche qui ont séjourné dans notre Commune ont toujours été très respectueux et ont honoré les termes de la Convention, établie par la Municipalité.

Crise énergétique



POINT DE
RENCONTRE
URGENCE

La crise sanitaire du COVID-19, suivie de la crise énergétique de 2022 ont prouvé la nécessité pour les communes de se doter d'un point de rencontre d'urgence (PRU). Comme exigé par la Canton, nous avons donc désigné la salle de réunion de l'administration communale comme PRU pour notre Commune (voir rapport de gestion 2023). Le matériel qui nous avait été livré par l'Office régional de la protection civile a été en partie remplacé et complété fin 2024.

L'utilité de ces points de rencontre ayant été étendue, il a été demandé aux communes de mettre en place une signalétique fixe, raison pour laquelle vous trouverez désormais un panneau proche de l'administration communale indiquant l'emplacement de notre PRU.

Pour rappel, la mise en œuvre d'un PRU peut être requise en cas de catastrophes naturelles, pannes prolongées d'électricité, incendie ou accident majeur.

Le PRU est un lieu d'accueil, de rassemblement, d'échanges d'informations, de moyen de communication et d'assistance.

A noter que le déploiement des PRU sur tout le territoire cantonal s'inscrit également dans le Programme climat vaudois, dont l'axe stratégique « s'adapter » nécessite la mise en place de mesures spécifiques, quant à la préparation et l'alerte de la population face aux risques climatiques.



www.vd.ch/securite/protection-de-la-population/pru

Service de défense contre l'incendie et le secours (SDIS)

Comité de direction. Depuis le 1^{er} mai 2024, notre municipal, Roger Ammann, a repris la présidence du Comité de direction du SDIS. Il succède à Gérald Chambon décédé en 2023.

L'année 2024 a été marquée par la révision des statuts, avec notamment l'objet d'y intégrer les dispositions relatives aux Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP), ainsi qu'une représentation plus juste des membres des législatifs communaux au sein du Conseil intercommunal. Fin 2024, le projet était encore en attente de sa ratification par le Conseil d'État.

Effectifs. Face à la diminution constante de ses effectifs, le SDIS a lancé une campagne active de recrutement auprès des 18-30 ans des communes membres. Cette action, menée en fin d'année, s'est révélée positive, puisque qu'une dizaine de personnes se sont montrées volontaires pour un recrutement.



Interventions. En 2024, les 48 sapeur-pompiers volontaires qui composent le service ont été engagés dans 55 interventions, dont 31 dans le courant du mois de mai, liées aux intempéries et aux inondations qui ont nécessité plusieurs interventions dans notre Commune et à Morrens.

Les pompiers miliciens ont effectué 150 heures de formation, afin d'intervenir en toute sécurité sur le terrain. Nous tenons à saluer le travail exceptionnel de ces pompiers volontaires, qui œuvrent avec professionnalisme tout au long de l'année.



www.sdis-hauttalent.ch

Protection civile

Comité de direction. La présidence, laissée vacante en raison du décès de M. Chambon, a été reprise par Mme Valérie Codina Cervellin, municipale à Penthaz.

Interventions. Quelques 255 astreints composent le bataillon de l'ORPC, dont 17 volontaires et 11 nouvelles recrutées en 2024. L'office régional comptabilise 1824 jours de services, (tous services confondus) pour 777 participants. Il s'agit aussi bien des cours de répétition, que des interventions, appuis lors des dons annuels du sang, etc.

Dans les interventions en faveur de la collectivité, il est à noter que l'ORPC a été missionné pour différentes tâches lors de la réception du Président du Grand Conseil, M. Thuillard, à Froideville : sécurisation générale de la manifestation, mise en place des parkings, ou encore gestion de la circulation durant le cortège.



Comme indiqué en amont, l'ORPC a également procédé à la finalisation des différents Points de rencontre d'urgence (PRU), ainsi qu'au remplacement et à la livraison de matériel.

Au niveau des interventions plus exceptionnelles, l'ORPC du Gros-de-Vaud a également été mobilisé en octobre 2024 dans le cadre de la recherche d'une personne disparue. Plusieurs équipes ont été réquisitionnées pour effectuer une battue, sous la direction de la gendarmerie.



L'année écoulée a démontré, une fois de plus, la capacité de l'ORPC à s'adapter et à répondre aux besoins de la protection civile avec professionnalisme. Qu'il s'agisse de formation, d'engagements sur le terrain ou de soutien logistique, chaque mission a été menée avec sérieux et engagement.



www.pci-gdv

* * *

POLICE DES CONSTRUCTIONS

Enquêtes et autorisations municipales

7
dossiers de mise
à l'enquête

18
demandes
d'autorisations
municipales

Enquêtes. En 2024, **7** dossiers d'enquête nous ont été soumis, chiffre identique à 2023, pour des projets variés et changements d'affectation.

Autorisations. La Municipalité a traité **18** demandes d'autorisation, contre 9 en 2023. La grande majorité concerne des installations de panneaux solaires et de pompes à chaleur (PAC), la législation ayant changé en début d'année. En effet, dans une volonté de simplifier la procédure et inciter les propriétaires à remplacer leur chauffage à mazout, la plupart des installations de PAC, respectant certains critères relatifs au bruit, peut désormais s'effectuer sur simple autorisation municipale.

Au vu des demandes que nous recevons, toujours plus nombreuses et dont le contenu est souvent très succinct, la Municipalité a décidé de mettre en ligne un **formulaire de demande préalable d'autorisation** de transformation ou construction. Sur la base des données indiquées dans ce document et des annexes fournies, la Municipalité se détermine ensuite quant à la procédure applicable (autorisation municipale, enquête publique, dispense d'enquête).

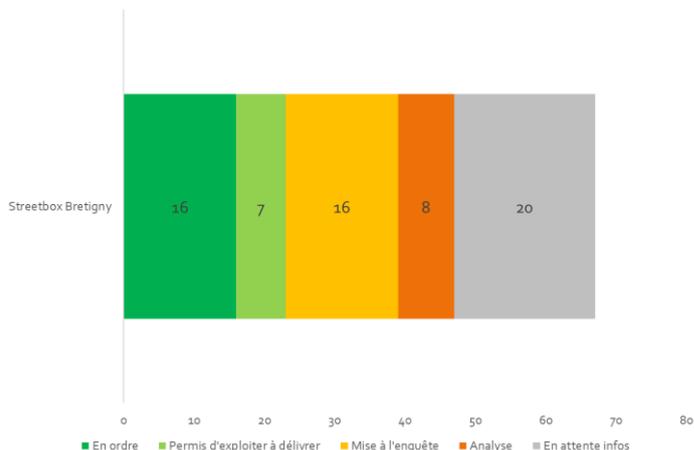


www.bretigny.ch/demande-autorisation-travaux

Régularisation des Streetbox. Afin d'avancer avec la régularisation des locaux situés à la route de Bottens 3a et 3b, entamée en 2022, la Municipalité a procédé à une visite des boxes loués. Celle-ci a eu lieu au mois de juillet, en présence d'un représentant de Procimmo SA, propriétaire de Streetbox, ainsi que d'un représentant de l'Etablissement cantonal d'assurances.

Cette visite a permis de vérifier les aménagements réalisés et déterminer les mises en conformité nécessaires, soit par l'obtention d'une simple autorisation municipale, soit par le biais d'une mise à l'enquête.

Lors de la séance du Conseil général du mois de décembre, l'état d'avancement de la mise en conformité des différents boxes a été présenté sous la forme du graphique ci-dessous :



Comme le montrent les chiffres, la charge de travail s'est passablement densifiée pour notre Commune, puisque seuls 16 boxes sont classifiés comme étant « en ordre ». Afin de limiter la multiplication des dossiers, il a été proposé aux locataires de Procimmo SA, dont les boxes sont concernés par une mise en conformité, d'établir un seul dossier de mise à l'enquête.

La tâche s'avère d'autant plus complexe que le tournus de locataires et donc d'activités au sein de ces locaux est quasi permanent.

A noter que les boxes vendus seront pour leur part visités au début de l'année 2025.

Emoluments. Afin d'actualiser notre Règlement concernant les émoluments et les contributions de remplacement en matière de Police des constructions et d'aménagement du territoire, la Municipalité a décidé de procéder à sa révision. Entamée en juin, la démarche nécessite un préavis de la part du Canton, avant que le nouveau Règlement ne puisse être soumis pour approbation au Conseil général. Cet objet devrait donc être porté à l'ordre du jour d'une séance du Conseil dans le courant de l'année 2025.

* * *

BATIMENTS

Bâtiments communaux

Collège. A plusieurs reprises durant l'année, de denses émanations de fumée ont été constatées en provenance de la cheminée du Collège. Au mois de mai, de fortes odeurs de fumée se sont propagées dans l'ensemble du bâtiment, incitant le corps enseignant à appeler les pompiers et à évacuer le bâtiment.



Toutefois, l'intervention s'est soldée par une simple vérification des lieux, qui a mis en évidence un problème technique au niveau du tuyau d'évacuation.

Maison de Ville. Durant plusieurs mois, l'éclairage de l'horloge a été interrompu et l'horloge n'indiquait pas la même heure sur toutes les faces, en raison d'un problème au niveau de la charpente soutenant le cadran.

Plusieurs interventions ont dû être effectuées, afin de « remettre les pendules à l'heure » et rétablir l'éclairage.



* * *

ENVIRONNEMENT

Plan énergie climat communal (PECC)

Pour rappel, le Plan énergie climat communal (PECC) offre aux communes, désireuses de passer à l'action, des pistes pour répondre, à leur échelle, aux enjeux énergétiques et climatiques. Il a pour but de faciliter le déploiement de plans climats cohérents pour les communes vaudoises, soucieuses de cette problématique.

Fonds climat. En début d'année et à la suite de nombreuses demandes de soutien financier, la Municipalité a entamé une réflexion sur les moyens dont elle disposait pour introduire un fonds climat, cette démarche faisant partie des actions retenues lors de l'adoption de notre PECC. Elle a finalement décidé de présenter aux membres du Conseil général un préavis, relatif à la création d'un Fonds pour le développement durable dont le financement était prévu par la mise en place d'une taxe sur la consommation d'électricité de 1 centime par kW/h. Cette action devait permettre d'obtenir un fonds d'environ CHF 25'000.-/an, visant à soutenir exclusivement certaines propositions du PECC (subventions lors de l'achat de vélos standards ou électriques, octroi d'un montant lors de l'achat d'un abonnement de transports publics, etc.).

Cet objet a suscité de vives discussions et beaucoup de questionnements, lors du Conseil général du mois d'octobre. Le législatif a finalement refusé la mise en place de ce Fonds, en invitant la Municipalité à revoir sa démarche (voir chapitre Conseil général).

Démarche participative. En parallèle, un deuxième atelier participatif a été organisé au mois de septembre, sur le thème de la biodiversité.

MM. Nicolas Nançoz et Gaël Combremont, collaborateurs au sein de la section nature dans l'espace bâti et paysage de la Direction générale de l'environnement, ont été associés à cette démarche et sont venus présenter les actions possibles au niveau communal pour soutenir et améliorer la biodiversité. Grâce à leur expertise et à une présentation riche, la vingtaine de personnes présentes a ensuite eu la possibilité de participer à un atelier de réflexion.

Mené par M. Maxime Meier, municipal en charge du plan climat, cet atelier s'est focalisé sur deux thèmes : les bonnes pratiques déjà appliquées et les actions à mener, tant par les privés que par la Commune, en faveur de la biodiversité. A l'issue de ces discussions, les participants ont pu voter pour les actions proposées. Parmi celles ayant rencontré le plus de succès, on retrouve la plantation d'arbres par la Commune, la récupération de l'eau de pluie pour l'arrosage, ainsi que la promotion de la charte jardin. La Municipalité examinera prochainement ces propositions, visant à s'engager plus activement en faveur de la biodiversité.



Nous profitons de ces lignes pour remercier les participants, ainsi que les intervenants et les membres de la Commission PECC, qui ont contribué au bon déroulement de cet atelier.

* * *

INFORMATIQUE

Cybersécurité

Labellisation. La certification obtenue en avril 2023 pour notre Commune implique un renouvellement qui doit avoir lieu tous les deux ans. Afin de remédier à certaines failles identifiées, la procédure visant à conserver notre certification a donc débuté courant 2024.



Diverses améliorations ont été apportées, avec notamment l'introduction d'une session à distance Ofi-cloud365 pour les municipaux.

Par ailleurs, l'ensemble des collaborateurs et de la Municipalité ont à nouveau été soumis à un test de phishing, brillamment réussi. Pour rappel, le phishing est une technique utilisée par des fraudeurs pour obtenir des informations sensibles, telles que mots de passe, données bancaires, etc.

De même, le municipal en charge et la secrétaire municipale ont participé à un exercice de cybersécurité, organisé par le Canton en décembre 2024. Il s'agissait de valider les principes de gestion de crise lors d'une simulation de cyberattaque et de mettre en évidence les points à améliorer.

Au terme de toutes ces démarches, notre Commune devrait obtenir le renouvellement de son certificat en 2025.

WiFi Grande salle. En raison de la survenue régulière de problèmes liés au réseau de la grande salle, la Municipalité a décidé de procéder à une révision du système, avec le changement du pare-feu (dispositif de sécurité du réseau, contrôlant les données entrantes et sortantes). De plus et afin de faciliter la connexion des ordinateurs aux équipements audio et vidéo de la grande salle, un nouveau module ClickShare est désormais à disposition lors des locations.

Toutefois, son utilisation, parfois inadéquate, génère encore régulièrement des problèmes, raison pour laquelle nous sommes à la recherche d'une solution pour simplifier la procédure.

eSéances. En fin d'année, la Municipalité a décidé d'acquérir le logiciel eSéances, utilisé par bon nombre de communes vaudoises et suisses. Conçu pour simplifier la gestion des séances, cet outil permet d'optimiser leur déroulement et de disposer des documents en tout temps, tout en réduisant considérablement les copies papier et les échanges de fichiers par courrier électronique. Ce logiciel permettra également d'assurer une transmission optimale des dossiers lors des changements de législature.

Le contrat ayant été signé en novembre 2024, il a été décidé de procéder à son implémentation au début de l'année 2025. Nous reviendrons donc sur ce sujet dans notre prochain rapport.

* * *

MANIFESTATIONS ET SOCIÉTÉS LOCALES

Manifestations – Sociétés locales

22 mars – Ludo-Bib

Soirée jeux

31 mars – Jeunesse

Salade aux œufs et intronisation des nouveaux membres

26-27 avril – Jeunesse

Cortège et bar au Carnaval de Morrens

30 avril – Ludo-Bib

Après-midi jeux

4 mai – Jardins Bretigny

Marché de printemps

5 mai – Ludo-Bib

Soirée jeux

23 mai – Jeunesse

Tournoi de pétanque

26 mai – Société de développement

Fête au village

30 mai – Jeunesse

Tournoi de pétanque

15 juin – ManifABret

FootABret – Diffusion des matchs de l’Euro

19 juin – ManifABret

FootABret – Diffusion des matchs de l’Euro

21-22 juin – Jeunesse

Wild Party

1^{er} août – Société de développement

Fête nationale

31 août – Jardins Bretigny

Portes-ouvertes

8 septembre – ManifABret

Course de VTT BikeABret

20 septembre – Ludo-Bib

Soirée jeux

29 septembre – Société développement

Vide-Grenier

26 octobre – Société de développement

Fête de la Courge

8 novembre – Ludo-Bib

Soirée contes

29 novembre – Ludo-Bib

Soirée jeux

8 décembre – Société de développement

Marché de Noël

Locations et événements officiels

Une fois encore, nos sociétés et associations locales nous ont proposé un riche programme d’évènements tout au long de l’année (voir ci-contre). Bien que certaines de ces manifestations aient dû être annulées, en raison notamment des conditions météorologiques, nous remercions ici les bénévoles pour leur investissement et leur engagement dans l’animation de notre village.

Buvette 2024

3 réservations privées

6 réservations d’associations et sociétés locales

Grande Salle 2024

15 réservations privées

16 réservations d’associations et sociétés locales

10 utilisations par la Commune, l’Ecole ou l’UAPE

Gestion des réservations Comme indiqué précédemment, les demandes de réservations de la grande salle et de la buvette du foot ont encore augmenté cette année et génèrent par période une charge de travail importante, tant pour la responsable de la gestion de la salle, que pour la secrétaire municipale ou encore l’entreprise de nettoyage Python SA, que nous remercions d’ailleurs pour sa disponibilité et flexibilité.

Evènements officiels

5 septembre

Atelier participatif - PECC

19 septembre

Repas des aînés

27 novembre

Accueil des nouveaux habitants
Jeunes citoyennes et citoyens

GESTION DES DÉCHETS

Eco-point et Déchetterie Praz-Faucon

Eco-Point. Comme évoqué dans notre précédent rapport, la question du maintien ou non des conteneurs Molok, destinés au verre et au papier/carton, a été maintes fois discutée au sein de la Municipalité. Bien que consciente que ce service soit fort apprécié de la population, les frais inhérents à l'entretien et à la réparation des conteneurs représentent un montant annuel important, auquel il faut également ajouter les frais de collecte et de traitement des déchets sur notre territoire communal.

Ces coûts s'ajoutent à notre participation financière annuelle à la déchetterie de Cugy, qui comprend les mêmes frais.

Il s'avère donc que depuis 2020, date d'adhésion à la déchetterie de Cugy, notre Commune paie à double le transport et le traitement des déchets verre, papier et carton.

Or, selon la législation fédérale et cantonale, les frais liés à l'élimination des déchets doivent être exclusivement financés par la taxe, selon le principe du pollueur-payeur et ne peuvent être couverts par le biais de l'impôt.

A l'heure actuelle, le taux de couverture de notre Commune est d'environ **80%** par la taxe, les **20%** restants étant financés par les impôts. Avec l'introduction au nouveau plan comptable (MCH2), de telles opérations ne seront plus autorisées (voir chapitre Finances).

Au terme de cette analyse, la Municipalité a donc pris la décision fin 2024, de supprimer les conteneurs Molok verre et papier/carton dès le début d'année 2025.

Cette décision, communiquée à la séance du Conseil général du mois d'octobre, puis par tous ménage à la population en novembre, a suscité bon nombre de réactions de la part de nos habitants, dont une pétition remise à la Municipalité le 5 décembre 2024 (voir chapitre Municipalité).

Une délégation des pétitionnaires a été reçue le 16 décembre par la Municipalité, qui s'est ensuite laissée le temps de la réflexion. Lors de sa dernière séance de l'année, la Municipalité a décidé de confirmer sa décision aux pétitionnaires et de rédiger une communication complète à l'attention de la population, afin de mieux expliquer ce choix et répondre aux inquiétudes évoquées par certains habitants.

En raison de la fermeture de l'administration durant les fêtes de fin d'année, il a été décidé de reporter ces communications au début de l'année et prévoir la suppression effective des conteneurs à la fin du mois de mars 2025.

Taxe déchets. Décidée en 2023, la diminution de la taxe déchets, de CHF 120.- à CHF 110.-, est entrée en vigueur cette année. Comme le montrent les comptes, cette baisse n'a eu que peu d'effet sur le montant des revenus encaissés par le biais de la taxe. Elle a effectivement été pondérée par l'adaptation de la taxe aux entreprises.

Jusqu'à-là, seules les entreprises principales étaient taxées. Le montant de la taxe perçue pouvait varier de CHF 50.- à CHF 250.-, en fonction de la taille et du nombre de collaboratrices.

Ces dernières années, leur nombre a considérablement augmenté, notamment avec la construction des halles Streetbox. C'est pourquoi, la Municipalité a décidé de **taxer l'ensemble des entreprises/sociétés actives ou dont le siège social est établi dans notre Commune** et d'uniformiser le montant de la taxe à CHF 100.-. Pour rappel, cette taxe est dite solidaire, puisqu'elle est indépendante du volume de déchets produits et participe aux coûts liés aux infrastructures de collecte et de traitement.

Néanmoins et comme évoqué plus haut, le passage au nouveau plan comptable, prévu en 2027 pour notre Commune, contraindra la Municipalité à revoir les différentes taxations, puisqu'à ce moment-là, les frais liés aux déchets devront être entièrement couverts par la taxe.

Par ailleurs et pour s'aligner aux communes environnantes, la Municipalité a décidé de mettre en place une **mesure sociale**, afin d'alléger les charges pesant sur les familles. Le montant de la taxe déchets sera diminuée de 50% pour la tranche de population âgée de 18 à 25 ans en formation. Cette mesure sociale, financée par l'impôt, entrera en vigueur en 2025 et ne sera effective que sur présentation annuelle d'une attestation d'études ou d'apprentissage.

Statistiques. Au niveau cantonal, les statistiques n'étaient pas encore finalisées au moment de l'écriture de ces lignes. Au niveau communal, nous avons pu observer une nette baisse des dépôts de verre, papier et carton dans les conteneurs Molok de l'Eco-Point, dès l'annonce de leur suppression et bien que celle-ci ne soit pas encore effective.

Recyclages textiles. Notre Commune collaborait depuis plusieurs années avec deux partenaires pour le recyclage des textiles. Cependant et afin de limiter les coûts liés à l'évacuation de ces déchets, la Municipalité a décidé courant 2024 de résilier notre contrat avec Textura et conserver le partenariat avec Texaid.

Cette décision explique que seul un conteneur à habits subsiste dans notre village. A noter que ce service est aussi disponible à la déchetterie de Cugy.

* * *

AFFAIRES SOCIALES

Association régionale de l'action sociale

Pour rappel, l'Association régionale de l'action sociale Prilly Echallens (ARASPE) offre des prestations d'aides financières et d'assurances sociales, de l'appui social (conseil personnalisé et orientation) et administratif (gestion des papiers administratifs). Deux services délivrent ces prestations : le Centre régional social (CRS) et l'Agence d'assurances sociales (AAS).

Jusqu'à présent, notre Commune dépendait de l'AAS du Mont-sur-Lausanne. Toutefois, cette succursale a été supprimée au début du mois de juin 2024, dans le but de regrouper et optimiser les services. Désormais, les habitants de Bretigny-sur-Morrens doivent se rendre à l'agence d'Echallens pour toutes les questions liées aux assurances sociales.

Par ailleurs, la fermeture de l'agence du Mont-sur-Lausanne a nécessité la révision des statuts de l'ARASPE. Le comité de direction a décidé de profiter de cette occasion pour revoir l'ensemble des statuts, dont la dernière modification datait de 2018. Les principaux changements concernent la composition du Conseil intercommunal, du Comité de direction et des commissions de gestion et finances, avec une représentation plus importante des communes. Ces modifications ont été validées par l'ensemble des communes membres en 2024 (voir chapitre Conseil général).

En 2024 et comme annoncé lors de notre précédent rapport, les ateliers du projet Clic ensemble ont pu se déployer lors de différentes sessions. Pour rappel, ce projet a pour but de faciliter l'accès aux outils numériques à tous.



L'ARASPE a également organisé plusieurs soirées d'information pour la population, à la suite de l'annonce de la forte hausse des primes maladies en 2025. Ces soirées ont été annoncées sur notre site internet et par le biais d'affichage devant l'administration communale.



De manière générale, les informations de l'ARASPE sont régulièrement relayées par notre Commune, via le flyer d'informations à la population ou dans les actualités de notre site internet. www.bretigny.ch/actualites

Projet Elderli

Elderli est un projet visant, d'une part à trouver des solutions aux problèmes de logements rencontrés par les jeunes étudiants et d'autre part à combler la solitude que peuvent connaître certains seniors.

L'association permet de mettre en relation des seniors disposés à louer une chambre et des étudiants à la recherche d'un logement, qui seraient intéressés par ce type de colocation.

Contactée par l'association, notre Commune a proposé d'organiser une séance d'information en collaboration avec la Commune de Morrens. Au terme de cette présentation qui a eu lieu le 30 mai 2024 à Morrens, quelques personnes se sont montrées intéressées à participer à ce projet.



www.elderli.ch

Talents Solidaires



Après s'être constitué en association et avoir pris son envol au mois de juin 2023, Talents Solidaires a tenu sa première assemblée générale au mois de mai 2024.

L'association a également participé cette année à la Journée internationale des Seniors, qui a eu lieu le 1^{er} octobre. Au programme : présentation des différentes activités de Talents Solidaires, évocation de souvenirs d'antan avec trois seniors qui ont partagé des anecdotes de nos villages d'hier, interview de deux jeunes sur la thématique des aînés pour un moment intergénérationnel et diverses animations de danse, d'improvisations théâtrales ou d'interludes musicaux.

La journée s'est clôturée en présence de Pierre-Yves Maillard, qui a été un soutien dans la mise en place des quartiers et villages solidaires, initiée par Pro Senectute. Les participants ont pu poursuivre leurs échanges autour d'un généreux apéritif dînatoire concocté par les membres de l'association.

Pour rappel, le calendrier mensuel des activités proposées par Talents Solidaires est publié au début de chaque mois sur le site internet de la Commune. Il est également possible de le recevoir par courrier électronique ou se procurer une version papier, sur demande, à l'administration communale.



www.bretigny.ch/talents-solidaires

Service d'aide à la famille (SAF)

Le Service d'aide à la famille Le Mont, Cugy, Morrens, Bretigny et Froideville, est une association sans but lucratif. Les principales prestations offertes par le SAF sont notamment le transport occasionnel ou régulier des bénéficiaires chez le médecin, à l'hôpital, chez le dentiste, le physiothérapeute, etc.). Les bénéficiaires du SAF paient les kilomètres du déplacement effectué en leur présence. Le SAF rétribue les bénévoles pour les kilomètres parcourus sans les bénéficiaires.

En 2024, **31** bénévoles ont assuré des transports et accompagnements divers pour **106** personnes (86 en 2023).

Depuis plusieurs années, le nombre de kilomètres effectués est en hausse (**24'695 km** en 2024 contre 21'539 km en 2023), ce qui démontre la nécessité de ce service, qui peine toutefois à recruter des bénévoles. Cette hausse de kilomètres parcourus implique également une augmentation significative des charges, en raison des rétributions aux bénévoles.

Afin d'améliorer le budget de ce service, une proposition d'augmenter la part financière de chaque commune, fixée à CHF 0.20/habitant, a été acceptée par les différentes municipalités.

Entraide familial et accueil de jour des enfants (EFAJE)

Rappelons que l'association regroupe l'accueil familial de jour (AFJ), l'accueil préscolaire (garderies) et l'accueil parascolaire (unité d'accueil pour écoliers, UAPE) pour les enfants du Gros-de-Vaud.

Gestion. Conformément à la décision de l'Assemblée générale, un mandat a été donné à une société spécialisée de conseils pour étudier la forme juridique la plus adéquate pour l'EFAJE, ceci en réponse aux inquiétudes relayées par plusieurs communes, concernant la gestion financière. Ce travail a été finalisé en fin d'année et le rapport sera remis au début 2025, l'occasion pour nous de revenir sur ce sujet dans notre prochain rapport.

Valorisation salariale. Dans les points qui sont à relever du Rapport d'activités de l'EFAJE, il faut noter que durant l'année 2024, l'association a mené une démarche approfondie visant à réviser la politique salariale pour les fonctions éducatives dans les secteurs préscolaires et parascolaires. Cette réflexion s'inscrit dans un contexte de pénurie marquée de personnel qualifié, accentuée par une forte croissance du nombre de places d'accueil dans le Canton de Vaud.

Après un rigoureux travail de diagnostic et d'analyse, un plan d'action structuré a été élaboré et validé par le Conseil d'administration, puis par les communes membres. Il sera mis en place courant 2025.

Infrastructures. En raison de la vétusté de certains bâtiments, notamment au Mont-sur-Lausanne, des places d'accueil ont dû être supprimées durant l'année. Afin de remédier à cette situation, un fonds de rénovation a été

mis au budget 2025 et un responsable logistique et maintenance a été engagé.

Accueil. Pour Bretigny-sur-Morrens, le nombre d'enfants, domiciliés dans notre Commune et accueillis dans l'une ou l'autre des structures, poursuit sa hausse comme le montrent les chiffres ci-après :

Enfants de Bretigny-sur-Morrens, fréquentant une structure d'accueil	
2024	74
2023	61
2022	59
2021	54
2020	53

A préciser que le nombre d'enfants accueillis n'est pas forcément significatif des heures consommées. Ainsi, un enfant fréquentant une structure de manière soutenue peut faire plus d'heures d'accueil que l'addition des heures de deux autres enfants.

Alors que l'accueil en milieu familial poursuit sa tendance à la baisse au niveau du nombre d'heures consommées (**- 1.3 %** de 2023 à 2024), l'accueil préscolaire et parascolaire a légèrement augmenté entre ces deux années (respectivement **+ 1.1 %** et **+ 5.3 %**).

A noter encore que les résultats de l'enquête sur l'accueil de jour menée en 2023 par le Canton sont disponibles sur le site de Statistiques Vaud.



www.vd.ch/stat-accueil-scol
www.efaje.ch

POPULATION

Accueil des nouveaux habitants et jeunes citoyens

L'accueil des nouveaux habitants et la célébration des jeunes citoyens a eu lieu le 27 novembre 2024. Organisé à la Grande salle du Collège de l'Ancien Battoir, cet événement a réuni environ **30** nouveaux habitants et **6** jeunes ayant 18 ans dans l'année. Ces derniers ont reçu, comme l'année passée, une carte Friends CFF leur permettant de voyager en train avec trois de leurs amis, durant une journée entière dans toute la Suisse.



La Municipalité tient à saluer ici les **18** sociétés et associations locales, ainsi que les paroisses catholiques et protestantes qui ont participé à cette soirée.

Leurs activités, ainsi que les membres de la Municipalité, du bureau du Conseil général et l'ensemble des employés communaux ont été présentés par le biais d'un nouveau diaporama. Les personnes présentes ont ensuite pu se rendre auprès des différents stands lors de l'apéritif dînatoire.



A cette occasion, le livret de présentation des sociétés et activités locales a été actualisé et mis à disposition des personnes qui le souhaitent. Celui-ci est également disponible au format PDF sur le site internet de la Commune



www.bretigny.ch/societeslocales ou peut être demandé en format papier à l'administration communale.

Repas des aînés

Depuis plusieurs années maintenant, la Municipalité a décidé d'alterner entre sortie et repas des aînés, afin que les personnes à mobilité réduite ou étant peu enclines à se déplacer, puissent également profiter ponctuellement d'un moment de partage. Par conséquent, 2024 était l'année du repas organisé à la grande salle. Celui-ci a eu lieu le 19 septembre et a rassemblé une cinquantaine de personnes.



Le repas, servi par les municipaux et le personnel communal, a été concocté par le service traiteur de l'Epicentre à Bottens et complété par des plateaux de fromage préparés par la fromagerie La Meule à Cugy. L'occasion pour la Municipalité de mettre en avant des adresses locales ! Tout au long de la soirée, les invités ont pu se remémorer des souvenirs en images et en musique, grâce notamment à la collection de vinyles à disposition par notre municipal, Christophe Paccaud.

Nous remercions ici toutes les personnes qui de près ou de loin ont participé à l'organisation de cette soirée.

* * *

EGLISES

Paroisse réformée

M. Thomas, organiste depuis 2006 pour la paroisse, ayant annoncé son départ à la retraite courant 2024, une procédure de recrutement a été mise en place par la Commune de Cugy pour son remplacement. La nouvelle organiste, Mme Miettinen a débuté son activité le 1^{er} août 2024.

Engagée à 40%, elle a pour mission non seulement d'assurer les services annuels dans les quatre lieux de cultes, mais aussi de dynamiser les offices.



Pour rappel, les horaires des cultes sont affichés au pilier public.

CONCLUSION

Préavis n° 01/2025

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

Etant donné ce qui précède, la Municipalité vous prie de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil général

- Vu - le préavis municipal n°01/2025 (rapport de gestion 2024 de la Municipalité et comptes de l'exercice 2024) ;
- Ouï - le rapport de la Commission de gestion ;
- Considérant - que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide

1. d'approuver le présent rapport de gestion 2024
2. d'adopter les comptes de l'exercice 2024 tels qu'ils sont présentés, soit :
 - a) le compte d'exploitation de la bourse communale ;
 - b) le bilan.
3. de donner décharge à la Municipalité et à la boursière pour sa gestion 2024.

Adopté en séance de Municipalité le 14 avril 2025.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic

M. MOOSER



La Secrétaire

M. JEANNIN

- Annexes :**
- Rapport de la fiduciaire
 - Résumé des comptes
 - Comptes de fonctionnement par chapitre
 - Bilan comparé
 - Cash-Flow

INDEX DES COMMISSIONS ET DÉLÉGATIONS 2021-2026

COMMISSIONS MUNICIPALES – Législature 2021 - 2026

COMMISSION DE POLICE

Présidence	M. Roger AMMANN
Suppléant à la présidence	M. Maxime MEIER
Greffier	M. Eric GEIGER

COMMISSION CONSULTATIVE D'URBANISME

Présidence	M. Pierre-Alain MARMILLOD
Mandataire	ABA Partenaires SA
Représentant municipal	M. Maxime MEIER (voix consultative)
Membres	Mme Sandra SCHÜTZ M. Yves CHATELAN M. Yann JEANNIN M. Arnold OTTONIN

COMMISSION DE SALUBRITÉ

Corps médical	Dr Frédéric ANEX
Représentants municipaux	M. Roger AMMANN M. Maxime MEIER

COMMISSION RÉGIONALE DU DÉVELOPPEMENT DU NORD LAUSANNOIS

Présidence	M. Pierre-Alain MARMILLOD
Membres	M. Markus MOOSER (voix consultative) M. Arnold OTTONIN Mme Sandra SCHÜTZ

COMMISSION PLAN ÉNERGIE ET CLIMAT COMMUNAL

Membres	Mme Christiane BALLY Mme Céline HUNZIKER Mme Andrée RESIN M. Antony BOTTINI M. Maxime FAVRE
---------	---

CONSEIL GÉNÉRAL – Législature 2021 - 2026

BUREAU

Présidence	M. Arnold OTTONIN
Vice-Présidence	Mme Nathalie LÜTHI
Scrutateurs	M. Yves ROURE M. Loris RAMUZ
Scrutateurs suppléants	Mme Esther BAGAZZI M. Denis PIDOUX

SECRÉTARIAT

Secrétaire	Mme Anne-Claire THARIN-RACINE
Secrétaire suppléant	Mme Nathalie LÜTHI

COMMISSIONS DU CONSEIL GÉNÉRAL– Législature 2021 - 2026

COMMISSION DES FINANCES

1^{er} membre M. Frank BOTTINI
M. Marc HEUSCHKEL
Mme Christiane BALLY
Suppléance M. Laurent JAGGI

COMMISSION DE GESTION

1^{er} membre M. Sylvain IOSET
Mme Caroline SALE
Mme Nathalie LÜTHI
Suppléance M. Maxime FAVRE

COMMISSION DE RECOURS EN MATIÈRE D'IMPÔTS ET DE TAXES

1^{er} membre M. Serge CRUCHON
Mme Francine RAYMONDON
M. Marc TILLE
Suppléance Mme Françoise OTTONIN

COMMISSIONS THÉMATIQUES nommées par le Conseil général

COMMISSION TECHNIQUE

1^{er} membre M. Yann JEANNIN
Mme Karen BRUNISSO
M. Denis PIDOUX
Suppléance M. Serge CRUCHON
M. Maxime FAVRE

COMMISSION RÉVISION DU PLAN D'AFFECTATION (dès le 01.10.2019)

1^{er} membre M. Patrick CSIKOS
M. Andreas IMHOF
Mme Marlène REYMOND
M. Yann JEANNIN
Un poste vacant

DÉLÉGATIONS DIVERSES

Approvisionnement économique du pays (AEP)

M. Roger AMMANN
Mme Nicole BOVAY

Association régionale pour l'action sociale dans la région R.A.S. Prilly-Echallens (A.R.A.S.P.E.)

M. Christophe PACCAUD

Contrôle des chantiers et prévention des accidents

M. Pierre-Alain MARMILLOD

Contrôle des citernes

M. Jean-Daniel COCHARD

Délégués à la CIP

M. Markus MOOSER (employeur), Mme Melchiade JEANNIN (assurés)

Espaces verts

M. Jean-Daniel COCHARD, M. Maxime MEIER (suppléant)

Lausanne-Région

M. Markus MOOSER, M. Maxime MEIER

Région Gros-de-Vaud

M. Markus MOOSER (délégué municipal), Mme Francine RAYMONDON (déléguée Conseil général), M. Urs LAUPER (délégué Conseil général)

Service d'aide à la famille

M. Christophe PACCAUD

Service dentaire intercommunal

M. Christophe PACCAUD

Transports publics de la région lausannoise

M. Markus MOOSER

Vidange et entretien des installations particulières d'épuration des eaux usées ménagères et industrielles

M. Jean-Daniel COCHARD

Ecoles / Association Intercommunale ASICE

Comité de direction	M. Roger AMMANN
Conseil intercommunal	M. Markus MOOSER, M. Christophe PACCAUD Mme Audrey JAGGI, Mme Mireille MANIAKINE, M. Julien ALTMANN
Suppléant	M. Sébastien BLATTI
Conseil d'établissement	M. Roger AMMANN, Mme Amélie IOSET, Mme Estelle ANEX (UAPE Bretigny)

EFAJE – Association pour l'entraide familiale et l'accueil de jour des enfants

Délégation fixe	M. Christophe PACCAUD, M. Roger AMMANN (remplaçant)
Délégation du Conseil général	Mme Françoise OTTONIN, Mme Nathalie LÜTHI, Mme Dorothee LEBEGUE (suppléante)

Epuration / Association Intercommunale A.E.T.

Comité de direction	M. Jean-Daniel COCHARD
Délégation fixe	M. Christophe PACCAUD, M. Markus MOOSER
Délégation du Conseil général	M. Sébastien BLATTI, M. Urs LAUPER

Protection civile / Association Intercommunale PCI

Conseil intercommunal	M. Roger AMMANN
-----------------------	-----------------

Défense incendie / Association Intercommunale SDIS

Comité de direction	M. Roger AMMANN
Conseil intercommunal	M. Maxime MEIER, M. Eric GEIGER,
Suppléants	M. Jean-Daniel COCHARD, M. Hubert REYMOND

Préposé agricole

M. Dominique LONGCHAMP, rte du Talent 21, 1042 Malapalud, 079 469 55 62



MUNICIPALITE DE BRETIGNY-SUR-MORRENS

PREAVIS N°1/2025

RAPPORT DE GESTION ET COMPTES 2024

-

ANNEXES

Rapport de la fiduciaire
Comptes de fonctionnement
Bilan comparé
Cash-flow

Rapport de révision

Commune de Bretigny-sur-Morrens

Rapport sur les comptes annuels

Arrêtés au 31 décembre 2024

Rapport de révision

À l'intention du Conseil général
Commune de Bretigny-sur-Morrens

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des comptes communaux de la commune de Bretigny-sur-Morrens, comprenant le bilan, le compte de fonctionnement, le tableau des investissements, la liste des engagements hors bilan et le rappel des ententes intercommunales pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024.

Ces comptes communaux relèvent de la responsabilité de la municipalité de la commune de Bretigny-sur-Morrens, alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces comptes communaux sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 Review (examen succinct) d'états financiers. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes communaux ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la commune et des procédures analytiques appliqués aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué une review et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes communaux présentant un bénéfice net de fonctionnement de CHF 327'224.28 ne sont pas conformes à la loi sur les communes du 28 février 1956 et au règlement cantonal sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979.

Lausanne, le 4 avril 2025



Noémie Chambaz
Réviseur agréée
Spécialiste en finance et comptabilité brevetée
Responsable du mandat



Jonathan Donis
Réviseur agréé
MSc en comptabilité, contrôle et finance

Liste des annexes :

Bilan	annexe 1
Compte de fonctionnement	annexe 2
Tableau de flux de trésorerie	annexe 3
Commentaires du bilan	annexe 4
Recommandations et suivi	annexe 5
Liste des placements du patrimoine financier	annexe 6
Liste des investissements du patrimoine administratif	annexe 7
Liste des titres et papiers valeurs	annexe 8
Liste des emprunts à moyen et long terme	annexe 9
Liste des financements spéciaux et fonds de réserve	annexe 10
Liste des collaborations intercommunales	annexe 11
Résumé des comptes	

Pour donner suite au mandat qui nous a été confié par la municipalité de la commune de Bretigny-sur-Morrens, nous avons procédé à la vérification des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024.

Toutes les informations et documents nécessaires à la bonne exécution de notre mandat nous ont été remis par Madame Laurence Fontana, boursière communale, que nous remercions.

Bilan

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Actif		
Disponibilités	3'094'616.08	3'498'389.80
Débiteurs et comptes courants	945'554.08	859'181.66
Placements du patrimoine financier	532'319.12	531'588.00
Actifs transitoires	111'127.64	147'904.60
Investissements du patrimoine administratif	5'987'227.90	6'799'511.00
Prêts et capitaux de dotation	1.00	1.00
Totaux	10'670'845.82	11'836'576.06
Passif		
Engagements courants		
Emprunts à moyen et long terme	2'280'000.00	3'280'000.00
Passifs transitoires	383'372.34	449'708.46
Financements spéciaux et fonds de réserve	6'356'689.82	6'783'308.22
Capital	1'650'783.66	1'323'559.38
Totaux	10'670'845.82	11'836'576.06
<u>Engagements hors bilan</u>	<u>31 décembre 2024</u>	<u>31 décembre 2023</u>
ASICE - Association scolaire Intercommunale de l'établissement de Cugy et environs	1'263'785.60	1'335'304.69
Triage forestier intercommunal Mèbre-Talent	464'000.00	464'000.00
AET - Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région bassin supérieur du Talent	28'380.00	42'570.00

Compte de fonctionnement

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Charges		
Administration générale	587'988.52	524'785.86
Finances	705'160.32	761'425.41
Domaines et bâtiments	451'223.83	432'352.15
Travaux	1'461'064.37	561'881.44
Instruction publique et cultes	631'862.81	623'114.70
Police	152'573.66	142'071.18
Sécurité sociale	807'869.10	913'456.45
Services industriels	128'841.45	128'027.70
Bénéfice net de fonctionnement	327'224.28	376'827.49
Totaux	5'253'808.34	4'463'942.38
Produits		
Administration générale	51'167.95	27'938.05
Finances	3'189'437.33	3'328'237.84
Domaines et Bâtiments	490'935.26	480'275.50
Travaux	1'223'258.05	314'382.60
Instruction publique et cultes	6'804.90	6'609.35
Police	13'305.75	12'074.00
Sécurité sociale	150'057.65	166'397.34
Services industriels	128'841.45	128'027.70
Totaux	5'253'808.34	4'463'942.38

Tableau de flux de trésorerie

	31 décembre 2024		31 décembre 2023	
Domaine du fonctionnement				
Résultat net de fonctionnement	327'224.28		376'827.49	
Attributions aux fonds de réserve	473'381.60		160'322.18	
Prélèvements aux fonds de réserve	-900'000.00			
Prélèvements aux financements spéciaux				
Modification des fonds propres	-99'394.12		537'149.67	
Amort. des invest. du patrimoine financier				
Amort. des invest. du patrimoine admin.	812'283.10		333'500.00	
Amort. prêts et capitaux de dotations				
Amort. autres dépenses à amortir				
Marge d'autofinancement (cash flow)	712'888.98	712'888.98	870'649.67	870'649.67
Variation des débiteurs	-86'372.42		254'897.74	
Variation des actifs transitoires	36'776.96		14'083.73	
Variation des créanciers			-50'318.00	
Variation des fonds spéciaux				
Variation des passifs transitoires	-66'336.12	-115'931.58	188'902.96	407'566.43
Trésorerie générée par le fonctionnement	596'957.40		1'278'216.10	
Domaine des investissements				
Investissements - patrimoine financier				
Désinvestissements - patrimoine financier				
Investissements - patrimoine administratif			-158'315.00	
Subventions - patrimoine administratif				
Désinvestissements - prêts et dotations				
Investissements - autres dépenses à amortir				
Subventions - autres dépenses à amortir				
Trésorerie générée par les investissements			-158'315.00	-158'315.00
Domaine du financement				
Recours à l'emprunt	1'000'000.00			
Remboursements des emprunts	-2'000'000.00		-1'300'000.00	
Trésorerie générée par le financement	-1'000'000.00	-1'000'000.00	-1'300'000.00	-1'300'000.00
Variation de la trésorerie nette		-403'042.60		-180'098.90
Décomposition				
Disponibilités à l'ouverture	-3'498'389.80		-3'681'200.10	
Disponibilités à la clôture	3'094'616.08	-403'773.72	3'498'389.80	-182'810.30
Placements à l'ouverture	-531'587.00		-528'875.60	
Placements à la clôture	532'318.12	731.12	531'587.00	2'711.40
Dettes à court terme à l'ouverture				
Dettes à court terme à la clôture				
Variation de la trésorerie nette		-403'042.60		-180'098.90

Commentaires du bilan

Disponibilités

Caisse	2'191.00	
Caisse contrôle des habitants	378.00	
CCP 10-2034-6	533'447.42	
CCP service police 17-661104-1	14'548.55	
CCP contrôle habitants 10-14897-1	1'237.89	
Banque Cantonale Vaudoise c/c n° 0592.17.00	-2'828.81	
Banque Migros c/c 66.859.859	29'849.96	
Banque Cantonale Vaudoise compte construction n° 5371.23.57	15'792.07	
BCV - placement à terme	1'500'000.00	
Banque Migros - placement à terme	1'000'000.00	3'094'616.08

Les prélèvements au CCP et aux comptes bancaires sont effectués par signature collective à deux de la boursière, du syndic, du vice-syndic et de la secrétaire municipale.

Le tableau des flux de trésorerie présenté en **annexe 3** du rapport détaille l'utilisation des liquidités durant l'exercice.

Débiteurs

Débiteurs individuels	203'479.60	
Recette de l'Etat (arriéré au 31.12.2024)	659'790.67	
Recette décompte impôt anticipé (IA supputé)	52'693.88	
Gérance d'immeuble	6'308.97	
Impôt anticipé	23'280.96	945'554.08

Les montants d'impôts à encaisser et l'impôt anticipé supputé/à récupérer figurant au bilan, ainsi que les montants d'impôt imputés, résultent des décomptes établis par l'administration cantonale des impôts (ACI). Les recettes fiscales sont régularisées selon les principes de l'échéance. À la fin de l'année, toutes les créances fiscales relatives à l'année sont comptabilisées, même si elles ne sont pas encore payées. La différence entre l'impôt facturé et l'impôt définitivement dû ne fait l'objet d'aucune estimation.

Nous précisons que nous n'avons pas effectué de contrôle de la justification de ces montants. Le rapport public du Contrôle cantonal des finances sur les comptes annuels de l'Etat s'y substituant.

Placements du patrimoine financier

Titres et placements	532'318.12	
Terrains et bâtiments	1.00	532'319.12

Figure en **annexe 6**, l'inventaire du patrimoine financier à la valeur comptable.

Actifs transitoires

Actifs transitoires (l'inventaire se trouve sur l'extrait de compte)	111'127.64	111'127.64
--	------------	-------------------

Commentaires du bilan

Patrimoine administratif

Ouvrages de génie civil	607'170.45	
Bâtiments et constructions (EF CHF 1'065'913.00)	5'352'877.30	
Installations services industriels	27'179.15	
Forêts (EF CHF 119'487.00)	1.00	
Mobilier, machines	0.00	5'987'227.90

Figure en **annexe 7**, l'inventaire du patrimoine administratif.

Prêts et capitaux de dotation

1.00

Titres et papiers valeurs

Sans modification durant l'exercice

Figure en **annexe 8**, l'inventaire des titres et papiers valeurs

Engagements courants

Créanciers	0.00	0.00
------------	------	-------------

Emprunts à moyen et long terme

B.C.V.	1'000'000.00	
Postfinance	1'280'000.00	2'280'000.00

Figure en **annexe 9**, l'inventaire des emprunts contractés par la commune.

Passifs transitoires

L'inventaire se trouve sur l'extrait de compte.	383'372.34	383'372.34
---	------------	-------------------

Financements spéciaux et fonds de réserve

Financements spéciaux	2'792'527.82	
Fonds de renouvellement et rénovation	210'000.00	
Fonds de réserve	3'354'162.00	6'356'689.82

Figure en **annexe 10**, la liste nominative des fonds ouverts.

Capital

Solde au 1er janvier 2024	1'323'559.38	
Résultat net de fonctionnement	327'224.28	1'650'783.66

Recommandations et suivi

Liste des recommandations découlant de l'exercice sous revue

2024 Aucune pour l'exercice sous revue.

Suivi des recommandations découlant de l'exercice précédent

2023 Aucune pour l'exercice précédent.

Liste des placements du patrimoine financier

Exercice 2024	Nominal	Valeur marché	Solde début	Placement de l'exercice	Perte comptable sur titres	Solde fin
15'000 actions Romande Energie	1.00	645'000.00				
270 Actions BCV	1.00	22'545.00				
Placements Banque Migros		588'118.50	531'587.00	731.12		532'318.12
Titres et placements			531'587.00	731.12	0.00	532'318.12

Exercice 2024	Parcelle RF	Estimation Fiscale	Solde début	Investissement de l'exercice	Amortissement de l'exercice	Solde fin
Terrains		178'400.00	1.00			1.00
Terrains et bâtiments			1.00	0.00	0.00	1.00
Totaux			531'588.00	731.12	0.00	532'319.12

Liste des investissements du patrimoine administratif

Exercice 2024	No Préavis	Crédit d'investissement	Solde début	Investissement de l'exercice	Subvention Participation	Amortissement de l'exercice	Solde fin
Aménagement espaces publics			511'000.00			-73'000.00	438'000.00
Aménagements routiers complémentaires RC 501	04/2020	250'000.00	181'670.45			-12'500.00	169'170.45
Raccordement parcelle 134 "Aux Champs de l'Air"		900'000.00	516'283.10			-516'283.10	-
Ouvrages de génie civil			1'208'953.55	-	-	-601'783.10	607'170.45
Immeuble du bureau communal			1'005'000.00				1'005'000.00
Réfection Grande Salle + création 2 salles de classes		6'115'000.00	4'420'874.10			-190'000.00	4'230'874.10
Place de jeux	05/2020 03/2021	160'000.00	133'003.20			-16'000.00	117'003.20
Bâtiments et constructions (EF CHF 1'065'913.00)			5'558'877.30	-	-	-206'000.00	5'352'877.30
Conduite d'eau giratoire de Cugy		45'000.00	31'679.15			-4'500.00	27'179.15
Installations services industriels			31'679.15	-	-	-4'500.00	27'179.15
Forêts (EF CHF 119'487.00)			1.00				1.00
Mobilier, machines			-				-
Totaux			6'799'511.00	-	-	-812'283.10	5'987'227.90

Liste des titres et papiers valeurs

Exercice				Solde	Ventes	Achats	Amortissements	Solde
2024	Nombre	Nominal	Valeur marché	début	de l'exercice	de l'exercice	de l'exercice	fin
sous dossier titre BCV no C059.17.00								
	1	1'000.00						
	42	10.00	966.00					
	5	100.00						
	19	500.00						
	35	800.00						
	4	100.00						
	10	500.00						
	5	250.00						
	1	1'000.00						
	2	100.00	140.00					
détenu dans le coffre de la bourse								
	1	250.00						
Titres et papiers valeurs				1.00	0.00	0.00	0.00	1.00

Liste des emprunts à moyen/long terme

Exercice 2024	Taux %	Compte No	Solde début	Nouvel emprunt Complément	Remboursement	Solde fin
Postfinance, échéance 21.07.2025	0.61	005215	1'280'000.00			1'280'000.00
Postfinance			1'280'000.00	0.00	0.00	1'280'000.00
B.C.V., échéance 31.03.2034	1.63	5371.23.57	0.00	1'000'000.00		1'000'000.00
B.C.V., échéance 31.03.2024	0.55	5403.55.99	2'000'000.00		-2'000'000.00	0.00
B.C.V.			2'000'000.00	1'000'000.00	-2'000'000.00	1'000'000.00
Totaux			3'280'000.00	1'000'000.00	-2'000'000.00	2'280'000.00

La commune dispose d'une limite de crédit de CHF 4'400'000 auprès de la BCV.

Liste des financements spéciaux et fonds de réserve

Exercice 2024	Solde début	Attribution de l'exercice	Prélèvement de l'exercice	Solde fin
Fonds pour ordures ménagères	8'291.20			8'291.20
Fonds pour égouts/épuration	2'258'348.71	42'010.15		2'300'358.86
Fonds pour service des eaux	448'723.21	12'654.55		461'377.76
Fonds de réserve indemnités protection des sources	22'500.00			22'500.00
Financements spéciaux	2'737'863.12	54'664.70		2'792'527.82
Fonds de renouvellement et de rénovation d'immeuble	175'000.00	35'000.00		210'000.00
Fonds de renouvellement et rénovation	175'000.00	35'000.00		210'000.00
Provision débiteurs douteux	240'000.00			240'000.00
Fonds de réserve pour travaux	2'615'445.10	383'716.90		2'999'162.00
Fonds de réserve équipement parcelle 134	900'000.00		-900'000.00	
Fonds de réserve pour activités dirigeantes	14'000.00			14'000.00
Fonds de réserve de péréquation + facture sociale	101'000.00			101'000.00
Fonds de réserve	3'870'445.10	383'716.90	-900'000.00	3'354'162.00
Totaux	6'783'308.22	473'381.60	-900'000.00	6'356'689.82

Liste des collaborations intercommunales

Association de communes, ententes intercommunales et autres regroupements de droit public

AET - Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région bassin supérieur du Talent

ASICE - Association scolaire intercommunale de l'établissement Cugy et environs

Triage forestier Intercommunal Mèbre-Talent, Froideville

ARASPE - Association régionale pour l'action sociale Prilly-Echallens

EFAJE - Association d'Entraide Familiales et l'Accueil de Jour des Enfants du Gros-de-Vaud et environs

Paroisse de Bretigny, Cugy, Froideville & Morrens

ORPC du Gros-de-Vaud

SDIS - Service Défense Incendie et Secours du Haut-Talent

Forme Juridique

Association intercommunale
(art. 112 à 127 LC)

Association intercommunale
(art. 112 à 127 LC)

Association de propriétaires forestiers en sens des articles
60 et suivants CC

Association de communes au sens de la loi sur la
prévoyance et l'aide sociale

Association au sens des articles 60
et suivants CC

Convention du 3 mars 2008

Association intercommunale
(art. 112 à 127 LC)

Association intercommunale
(art. 112 à 127 LC)

Organe de révision

FRI, Fiduciaire, révision et
Informatique SA

Fidinter SA

FRI, Fiduciaire, révision et
Informatique SA

Fidinter SA

Fiduciaire Staehli SA

Commune boursière : Bretigny-sur-
Morrens

DFG Fiduciaire SA

FRI, Fiduciaire, révision et
Informatique SA



Département des institutions, du territoire et du sport
(DITS)

**Direction générale des affaires institutionnelles et
des communes**

Direction des finances communales



Commune de Bretigny-sur-Morrens

Résumé des comptes

2024

Cette formule doit parvenir au Département, par l'intermédiaire du préfet du for,
pour le 15 juillet de chaque année au plus tard.
Une formule vierge peut être téléchargée par internet sur le site de la Division des finances
communales.

Tableau des charges et des revenus selon la classification administrative

Directions	Sections	Charges	Revenus
1 Administration générale		587 988.52	51 167.95
	10 Autorités	168 484.69	7 306.00
	11 Administration	334 577.88	40 611.95
	12 Service de l'économat	0.00	0.00
	13 Service du personnel et des assurances	0.00	0.00
	14 Service des intérêts généraux	0.00	0.00
	15 Affaires culturelles et loisirs	20 193.50	0.00
	16 Tourisme	1 786.00	0.00
	17 Sports	0.00	0.00
	18 Transports publics	62 946.45	3 250.00
19 Service d'informatique	0.00	0.00	
2 Finances		705 160.32	3 189 437.33
	20 Comptabilité générale, caisse, contentieux	1 110.90	1 339.35
	21 Impôts	50 852.73	2 676 804.33
	22 Service financier	653 196.69	511 293.65
23 Amortissements et réserves non ventilés	0.00	0.00	
3 Domaines et bâtiments		451 223.83	490 935.26
	30 Service administratif et technique	0.00	0.00
	31 Terrain	8 380.00	14 320.00
	32 Forêts et pâturages	47 157.47	27 809.95
	33 Vignes	0.00	0.00
	34 Service des gérances	0.00	0.00
	35 Bâtiments	395 686.36	448 805.31
4 Travaux		1 461 064.37	1 223 258.05
	40 Service administratif	0.00	0.00
	41 Service technique	0.00	0.00
	42 Service de l'urbanisme	34 677.87	23 914.15
	43 Routes	1 065 093.45	900 864.80
	44 Parcs, promenades et cimetières	43 715.55	0.00
	45 Ordures ménagères et déchets	146 225.75	127 127.35
	46 Réseaux d'égouts et d'épuration	171 351.75	171 351.75
	47 Cours d'eau, rives et ports	0.00	0.00

Directions	Sections	Charges	Revenus
5 Instruction publique et cultes		631 862.81	6 804.90
	50 Administration des écoles	0.00	0.00
	51 Enseignement primaire	441 412.88	0.00
	52 Enseignement secondaire	171 660.43	0.00
	53 Enseignement spécialisé	183.40	0.00
	54 Office d'orientation professionnelle	0.00	0.00
	55 Formation professionnelle	777.25	0.00
	56 Service médical et dentaire	0.00	0.00
	57 Camps scolaires et colonies	0.00	0.00
	58 Temples et cultes	17 828.85	6 804.90
6 Police		152 573.66	13 305.75
	60 Administration	113 401.70	10 819.00
	61 Corps de police	0.00	0.00
	62 Contrôle des habitants	0.00	0.00
	63 Police sanitaire	0.00	0.00
	64 Service des inhumations	0.00	0.00
	65 Défense contre l'incendie	19 155.16	2 438.75
	66 Protection civile	20 016.80	48.00
	67 Abattoirs	0.00	0.00
	68 Militaires	0.00	0.00
7 Sécurité sociale		807 869.10	150 057.65
	70 Service administratif	0.00	0.00
	71 Service social	404 304.30	82 841.65
	72 Prévoyance sociale	403 564.80	67 216.00
	73 Santé publique	0.00	0.00
	74 Office du logement	0.00	0.00
	75 Office du travail	0.00	0.00
8 Services industriels		128 841.45	128 841.45
	80 Service administratif	0.00	0.00
	81 Service des eaux	128 841.45	128 841.45
	82 Service électrique	0.00	0.00
	83 Service du gaz	0.00	0.00
	84 Service de la chaleur-force	0.00	0.00
	85 Réseau de distribution son et image	0.00	0.00
	Total des charges et revenus	4 926 584.06	5 253 808.34
90 Clôture	900 Clôture du compte de fonctionnement	327 224.28	0.00
	Totaux égaux	5 253 808.34	5 253 808.34

Tableau des charges par nature

3	Charges	4 926 584.06
30	Autorités et personnel	438 932.31
300	Autorités et commissions	148 059.75
301	Personnel administratif et d'exploitation	209 548.20
302	Traitement du personnel enseignant remplaçant	0.00
303	Assurances sociales	29 299.00
304	Caisse de pensions et de prévoyance	30 530.80
305	Assurances accidents et maladie	10 866.95
306	Indemnisation et remboursement de frais	6 596.76
307	Prestations complémentaires de prévoyance	0.00
308	Personnel intérimaire	4 030.85
309	Autres charges des autorités et du personnel	0.00
31	Biens, services, marchandises	618 782.41
310	Imprimés et fournitures de bureau	16 038.50
311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	37 487.94
312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible	89 302.73
313	Autres fournitures et marchandises	6 234.75
314	Entretien des immeubles, routes et territoire	137 125.23
315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques	33 892.21
316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	1 048.60
317	Réceptions et manifestations	19 293.21
318	Honoraires et prestations de services	249 297.99
319	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	29 061.25
32	Intérêts passifs	23 586.68
321	Intérêts des dettes à court terme	1.73
322	Intérêts des dettes à moyen et long terme	23 039.96
329	Autres intérêts	544.99
		0.00
33	Amortissements	846 213.52
330	Amortissements du patrimoine financier	33 930.42
331	Amortissements du patrimoine administratif	296 000.00
332	Autres amortissements du patrimoine administratif	516 283.10
333	Amortissement du découvert	0.00
		0.00
35	Remboursements, participations et subventions à des collectivités	2 452 002.79
351	Canton	574 192.02
352	Communes et associations de communes	1 877 810.77
36	Aides et subventions	8 984.75
365	Aides, subventions à des institutions privées	7 357.65
366	Aides individuelles	1 627.10
38	Attributions aux fonds et aux financements spéciaux	473 381.60
380	Attributions aux fonds de réserve et de renouvellement	418 716.90
381	Attributions aux financements spéciaux	54 664.70
39	Imputations internes	64 700.00
390	Imputations internes	64 700.00

Tableau des revenus par nature

4	Revenus	5 253 808.34
40	Impôts	2 578 620.26
400	Impôts sur le revenu, la fortune et impôt personnel	2 274 431.37
401	Impôts sur le bénéfice net et le capital des personnes morales	63 425.65
402	Impôt foncier	193 068.15
404	Droits de mutation	37 028.75
405	Impôts sur les successions et donations	0.00
406	Impôts et taxes sur la possession et la dépense	7 700.00
409	Impôts récupérés après défalcation	2 966.34
		0.00
41	Patentes, concessions	1 329.00
410	Patentes	1 329.00
411	Concessions	0.00
42	Revenus du patrimoine	188 538.26
422	Revenus des capitaux du patrimoine financier	67 126.25
423	Revenus des immeubles du patrimoine financier	14 320.00
424	Gains comptables sur les placements du patrimoine financier	0.00
425	Revenus des prêts et participations du patrimoine administratif	0.00
427	Revenus des immeubles du patrimoine administratif	107 092.01
		0.00
43	Taxes, émoluments, produits des ventes	513 597.50
430	Taxes légales de remplacement	0.00
431	Émoluments	24 456.15
432	Recettes pour des soins médicaux et dentaires	0.00
433	Ecolage	0.00
434	Taxes de raccordement et d'utilisation	296 362.75
435	Ventes et prestations de service	173 975.05
436	Remboursements de tiers	11 953.55
437	Amendes	6 250.00
439	Autres recettes	600.00
44	Parts à des recettes cantonales	70 517.55
441	Parts à des recettes cantonales	70 455.05
444	Autres contributions cantonales	62.50
		0.00
45	Participations et remboursements de collectivités publiques	936 505.77
451	Canton	99 538.12
452	Communes et associations de communes	836 967.65
46	Autres participations et subventions	0.00
465	Participations et subventions de tiers	0.00
469	Dons et legs	0.00
48	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	900 000.00
480	Prélèvements sur les fonds de réserve et de renouvellement	900 000.00
481	Prélèvements sur les financements spéciaux	0.00
49	Imputations internes	64 700.00
490	Imputations internes	64 700.00

Bilan au 31 décembre

91 ACTIF

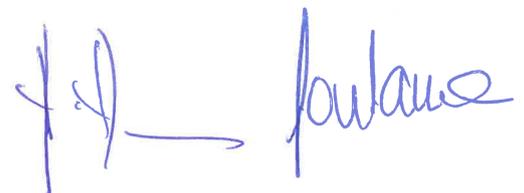
910	Disponibilités	3 094 616.08
9100	Caisse	2 569.00
9101	Comptes de chèques postaux	549 233.86
9102	Banques	2 542 813.22
911	Débiteurs et comptes courants	945 554.08
9111	Comptes courants débiteurs	203 479.60
9112	Impôts à encaisser	712 484.55
9114	Participations et subventions à recevoir	6 308.97
9115	Autres débiteurs	0.00
9119	Autres créances	23 280.96
912	Placements du patrimoine financier	532 319.12
9120	Titres et placements	532 318.12
9122	Prêts	0.00
9123	Terrains et bâtiments du patrimoine financier (estimation fiscale : Fr. 178'400.-)	1.00
9129	Autres biens du patrimoine financier	0.00
913	Actifs transitoires	111 127.64
9138	Compte de liaison entre deux périodes comptables	0.00
9139	Actifs transitoires	111 127.64
914	Investissements du patrimoine administratif	5 987 227.90
9141	Ouvrages de génie civil et d'assainissement à amortir (estimation fiscale : Fr. 0.-)	607 170.45
9143	Bâtiments et constructions à amortir (estimation fiscale : Fr. 1'065'913.-)	5 352 877.30
9144	Installations des services industriels (estimation fiscale : Fr. 0.-)	27 179.15
9145	Forêts (estimation fiscale : Fr. 119'487.-)	1.00
9146	Mobilier, machines et véhicules à amortir	0.00
9147	Marchandises et approvisionnements	0.00
9149	Autres biens	0.00
915	Prêts et capitaux de dotations	1.00
9152	Prêts et capitaux de dotations sans obligation légale d'amortir	0.00
9153	Titres et papiers-valeurs	1.00
916	Subventions et participations à amortir	0.00
9162	A des associations de communes	0.00
9165	Autres subventions et participations	0.00
917	Autres dépenses à amortir	0.00
9170	Autres dépenses à amortir	0.00
918	Avances aux financements spéciaux	0.00
9180	Avances aux financements spéciaux	0.00
919	Découvert	0.00
9190	Découvert	0.00
	Balance	10 670 845.82

92 PASSIF

920 Engagements courants	0.00
9200 Créanciers	0.00
9204 Participations et subventions à verser	0.00
9206 Comptes courants créanciers	0.00
9209 Autres engagements courants	0.00
921 Dettes à court terme	0.00
9210 Banques	0.00
9219 Autres dettes à court terme	0.00
922 Emprunts à moyen et long terme	2 280 000.00
9220 Emprunts hypothécaires	0.00
9221 Emprunts par obligation simple	2 280 000.00
9223 Emprunts publics	0.00
923 Engagements envers des propres établissements et fonds spéciaux	0.00
9231 Caisse de pensions	0.00
9233 Fonds et fondations	0.00
9234 Fonds pour des risques non assurés	0.00
925 Passifs transitoires	383 372.34
9258 Compte de liaison entre deux périodes comptables	0.00
9259 Passifs transitoires	383 372.34
928 Financements spéciaux et fonds de réserve	6 356 689.82
9280 Fonds alimentés par des recettes affectées	2 792 527.82
9281 Fonds de renouvellement et de rénovation	210 000.00
9282 Fonds de réserve	3 354 162.00
929 Capital	1 650 783.66
9290 Capital	1 650 783.66
Balance	10 670 845.82

Engagements hors bilan :

- 1) Cautionnements :
 Triage forestier intercommunal Mèbre-Talent 464 000
- 2) Garanties fournies : aucunes
- 3) Cautionnements en faveur des associations de communes et des ententes intercommunales :
 ASICE 1 263 785.60
 A.E.T. 28 380.00



04 AVR. 2025

Tableau des dépenses d'investissement
(Postes 914-915-916-917 du bilan)

5	Dépenses	0.00
50	Investissements	0.00
501	Ouvrages de génie civil et d'assainissement	0.00
503	Bâtiments et constructions	0.00
504	Installations des services industriels	0.00
505	Forêts	0.00
506	Mobilier, machines et véhicules	0.00
507	Marchandises et approvisionnements	0.00
509	Autres biens	0.00
52	Prêts et participations permanentes	0.00
522	Communes et associations de communes	0.00
525	Autres prêts et participations	0.00
56	Subventions d'investissement	0.00
562	Communes et associations de communes	0.00
565	Autres subventions	0.00
58	Autres investissements	0.00
581	Indemnités d'expropriation	0.00
589	Autres dépenses d'investissement	0.00
6	Recettes	812 283.10
60	Transferts au patrimoine financier	0.00
609	Transferts au patrimoine financier	0.00
61	Participations de tiers	0.00
619	Participations de tiers	0.00
62	Remboursements de prêts et de participations permanentes	0.00
622	Communes et associations de communes	0.00
625	Autres remboursements	0.00
66	Subventions	0.00
661	Canton	0.00
662	Communes et associations de communes	0.00
669	Autres subventions	0.00
68	Reprises des amortissements et réserves	812 283.10
681	Reprises des amortissements	812 283.10
689	Reprises des réserves	0.00
59	Diminution des investissements (chiffre 6 moins chiffre 5)	812 283.10
69	Augmentation des investissements (chiffre 5 moins chiffre 6)	0.00

Plafond d'endettement au 31 décembre 2024

Montant fixé par le Conseil général/communal pour le plafond d'endettement:

	<input type="checkbox"/> Brut	<input type="checkbox"/> Net
CHF	12'000'000.-	

La commune dispose-t-elle également d'un plafond pour les **cautionnements et autres formes de garanties** ?

Oui Non

Si oui CHF _____

Montant effectif de l'endettement de la commune au 31 décembre 2024 :

Somme des rubriques 920 à 923 du bilan. Pour le communes avec un plafond au net, merci de vous

CHF 2 280 000.00

Total des quotes-parts communales de l'endettement des associations intercommunales, au 31 décembre 2024 :

Répartition selon les coefficients qui découlent des statuts, à obtenir auprès de chaque association. Les dettes des associations qui s'autofinancent sont exclues du périmètre. Pour le communes avec un plafond

CHF 1 263 785.60

Autres cautionnements accordés (hors associations intercommunales) en tenant compte du degré du risque selon l'appréciation de la commune, au 31 décembre 2024 :

Sont exclus les cautionnements garantis par une cédule hypothécaire.

CHF 464 000.00

Certifié conforme aux comptes adoptés par le Conseil général/communal dans sa séance du :

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :

La Secrétaire :

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	587 988.52	51 167.95	581 000.00	18 000.00	524 785.86	27 938.05
10	Autorités	168 484.69	7 306.00	155 000.00	3 000.00	151 880.25	3 270.00
10.300.10	Rétributions Conseil Général	15 295.40		15 000.00		17 206.10	
10.300.12	Retributions Municipalité	132 764.35		120 000.00		114 898.30	
10.306.90	Indemnités, frais (et formation)	4 387.98		4 000.00		3 676.50	
10.310.50	Frais élections Municipalité					3 934.70	
10.317.00	Frais de réceptions et de manifestation	16 036.96		16 000.00		12 164.65	
10.452.00	Participations		7 306.00		3 000.00		3 270.00
11	Administration	334 577.88	40 611.95	332 500.00	15 000.00	288 359.61	24 668.05
11.301.10	Salaires et traitements du personnel	144 184.35		136 000.00		131 805.25	
11.303.00	Assurances sociales	29 299.00		30 000.00		25 435.80	
11.304.00	Caisse de pension et de prévoyance	30 530.80		28 000.00		29 275.15	
11.305.00	Assurances accidents et maladie	10 866.95		12 000.00		10 016.75	
11.306.90	Indemnités, frais (et formation)	2 208.78		3 000.00		3 247.15	
11.310.10	Imprimés et fournitures de bureau	1 400.90		5 000.00		3 104.45	
11.310.20	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	701.15					
11.311.10	Achat mobilier, de machines et matériel	2 806.84		6 500.00		819.95	
11.315.10	Entretien mobilier, machines et installations techniques	1 446.40		2 000.00		1 150.15	
11.315.90	Entretien d'équipement et de matériel spécialisés - Informatique	29 145.96		24 000.00		16 733.35	
11.318.00	Honoraires et prestations de services	14 921.60		15 000.00			
11.318.10	Frais de ports et comptes de chèques postaux	3 310.95		3 000.00		2 431.69	
11.318.20	Frais de téléphones	2 001.50		2 500.00		2 015.70	
11.318.30	Frais bancaires	1 044.55		1 000.00		1 731.21	
11.318.50	Honoraires et frais d'expertises	4 215.90		4 500.00		4 200.30	
11.318.60	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	8 311.15		11 000.00		8 622.70	
11.318.70	Honoraires et prestations de services contrôle habitants	4 956.30		5 000.00		6 239.26	
11.319.30	Cotisations	19 224.80		20 000.00		17 530.75	
11.390.40	Imputations internes loyers admin.communale	24 000.00		24 000.00		24 000.00	
11.431.20	Emoluments contrôle habitants		8 921.00		9 000.00		9 023.00
11.435.60	Facturation de services à des tiers		27 431.00		6 000.00		15 583.55
11.436.10	Remboursement de traitements et charges sociales		3 997.30				
11.436.20	Remboursement de tiers		200.15				
11.444.00	Autres contributions cantonales - contrôle des champignons		62.50				61.50
15	Affaires culturelles, loisirs	20 193.50		22 500.00		21 947.00	
15.351.30	Participation à charges cantonales - FEM	8 483.50		8 500.00		8 341.00	
15.352.30	Participation à charges d'autres communes - Patinoire de Malley	11 710.00		14 000.00		13 606.00	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
15	Affaires culturelles, loisirs	20 193.50		22 500.00		21 947.00	
16	Tourisme	1 786.00		2 000.00		1 756.00	
16.352.30	Participation à charge d'autres communes - Echallens Tourisme	1 786.00		2 000.00		1 756.00	
18	Transports publics	62 946.45	3 250.00	69 000.00		60 843.00	
18.351.70	Participation à charges cantonales (TL)	59 850.75		69 000.00		60 843.00	
18.351.75	Participation à charges cantonales (cartes CFF)	3 095.70					
18.435.90	Ventes et prestations diverses (cartes CFF)		3 250.00				

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
2	FINANCES	705 160.32	3 189 437.33	684 000.00	3 118 500.00	761 425.41	3 328 237.84
20	Comptabilité générale, caisse, contentieux	1 110.90	1 339.35	500.00	500.00	1 309.40	33.30
20.318.40	Frais de contentieux et de poursuites	1 110.90		500.00		1 309.40	
20.436.20	Remboursement frais contentieux et de poursuites		1 339.35		500.00		33.30
21	Impôts	50 852.73	2 676 804.33	68 500.00	2 585 500.00	56 735.23	2 740 816.31
21.318.70	Frais de perception	17 014.27		18 000.00		16 704.46	
21.329.10	Intérêts sur acomptes impôts	544.99		500.00		155.25	
21.330.10	Défalcations et remises sur impôts	33 293.47		50 000.00		39 875.52	
21.400.10	Impôts sur le revenu - personnes physiques		2 002 160.68		1 950 000.00		1 986 562.78
21.400.20	Impôts sur la fortune - personnes physiques		239 860.17		200 000.00		247 365.81
21.400.30	Impôts source - personnes physiques		32 410.52		30 000.00		19 958.88
21.401.00	Impôts sur le bénéfice et le capital - personnes morales				20 000.00		73 915.15
21.401.10	Impôts sur le bénéfice net - personnes morales		19 611.00				
21.401.20	Impôts sur le capital - personnes morales		26 244.10				
21.401.30	Impôts complémentaires sur les immeubles - personnes morales		17 570.55		5 000.00		18 320.55
21.402.00	Impôt foncier		193 068.15		190 000.00		192 070.15
21.404.10	Droits de mutation		37 028.75		100 000.00		68 779.55
21.406.10	Impôt sur les chiens		7 700.00		7 000.00		7 200.00
21.409.10	Impôts récupérés après défalcations		2 966.34		500.00		11 084.02
21.410.10	Patentes		1 329.00		500.00		1 231.00
21.422.10	Intérêts sur impôts		22 149.50		20 000.00		18 324.37
21.441.10	Parts à des recettes cantonales - Impôts gains immobiliers		46 643.85		50 000.00		75 145.35
21.441.11	Parts à des recettes cantonales - Impôts frontaliers		23 609.30		8 000.00		13 889.70
21.451.90	Compensation cantonale pertes impôts PM		4 452.42		4 500.00		6 969.00
22	Service financier	653 196.69	511 293.65	615 000.00	532 500.00	703 380.78	587 388.23
22.321.00	Intérêts s/dettes court terme		1.73				
22.322.30	Intérêts s/dettes moyen et long terme		23 039.96		41 000.00		29 300.78
22.352.00	Péréquation - Alimentation du fond		630 155.00		574 000.00		624 080.00
22.380.91	Attrib.au fonds de réserves pour travaux						50 000.00
22.422.10	Revenus des capitaux du patrimoine financier		44 976.75		22 000.00		38 991.83
22.424.90	Gains comptables sur autres éléments du patrimoine financier						50 000.00
22.441.20	Recette taxe CO2		201.90		500.00		196.40
22.452.00	Péréquation - recettes du fond		429 551.00		425 000.00		355 124.00
22.452.01	Péréquation - remboursement excédent année antérieure		13 464.00				62 776.00
22.452.05	Péréquation - subventions dépenses thématiques				44 000.00		51 000.00
22.490.10	Imputation interne intérêts		23 100.00		41 000.00		29 300.00

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
3	DOMAINES ET BATIMENTS	451 223.83	490 935.26	527 600.00	477 100.00	432 352.15	480 275.50
31	Terrain	8 380.00	14 320.00	11 000.00	13 500.00		14 220.00
31.314.50	Entretien des terrains	8 380.00		11 000.00			
31.423.20	Revenus patrimoine financier - loyers des terrains		14 320.00		13 500.00		14 220.00
32	Forêts	47 157.47	27 809.95	55 500.00	16 000.00	27 629.55	20 009.75
32.301.10	Salaires	3 383.40		4 000.00		2 242.50	
32.312.90	Achats bois	979.30		1 500.00		1 534.00	
32.313.50	Fournitures et marchandises	1 381.30		1 000.00		673.00	
32.314.60	Entretien des chemins	19 615.90		28 000.00		205.50	
32.318.50	Honoraires et autres prestations de services	16 899.00		16 000.00		20 216.95	
32.319.30	Cotisations et divers	621.30		500.00		205.50	
32.351.60	Participation à charges cantonales - Triage Forestier Mèbre-Talent	4 277.27		4 500.00		2 552.10	
32.435.50	Vente de bois		12 336.25		10 000.00		15 485.30
32.436.20	Remboursement de tiers						966.05
32.451.60	Participations - Location hangar à plaquettes		1 568.80		1 000.00		1 352.40
32.451.80	Subventions cantonales		13 904.90		5 000.00		2 206.00
35	Bâtiments communaux	395 686.36	448 805.31	461 100.00	447 600.00	404 722.60	446 045.75
351	Bâtiment Rue du Village 3	83 665.91	111 312.01	124 000.00	115 000.00	83 152.95	112 445.75
351.301.10	Salaires	402.25		3 000.00		306.85	
351.312.30	Achats et consommation d'électricité	2 031.90		21 000.00		1 705.35	
351.312.40	Achats et consommation de combustibles	683.58		5 500.00		2 959.25	
351.314.10	Entretien des bâtiments (en location)	14 919.25		28 000.00		13 988.95	
351.314.11	Entretien des bâtiments - administration communale	462.62		2 000.00		356.70	
351.315.10	Entretien mobilier et installations techniques	203.05		2 000.00			
351.318.50	Etudes techniques	2 850.00		3 000.00			
351.318.60	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	9 927.95		10 000.00		9 877.80	
351.318.90	Honoraires et prestations de services	13 585.31		8 000.00		14 658.05	
351.380.30	Attribution fond de réserve pour travaux	35 000.00		35 000.00		35 000.00	
351.390.10	Imputation interne intérêts	3 600.00		6 500.00		4 300.00	
351.427.10	Locations à des tiers		81 312.01		82 000.00		82 345.75
351.436.30	Remboursement de tiers						100.00
351.480.90	Reprise du fonds de réserve pour travaux				3 000.00		
351.490.40	Imputation des loyers internes		30 000.00		30 000.00		30 000.00
352	Ancien Battoir (collège, grande salle & UAPE)	279 040.05	292 143.30	279 500.00	286 000.00	288 407.35	289 170.00
352.301.10	Salaires	6 212.70		6 000.00		5 371.25	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
352	Ancien Battoir (collège, grande salle & UAPE)	279 040.05	292 143.30	279 500.00	286 000.00	288 407.35	289 170.00
352.306.90	Remboursement de frais			500.00			
352.311.30	Achat mobilier, machines et matériel	595.00		500.00		1 671.95	
352.312.30	Achats et consommation d'électricité	6 716.95		7 500.00		6 982.95	
352.312.40	Achats et consommation de combustibles	3 160.00		3 000.00		2 520.00	
352.313.90	Fournitures et marchandises	3 729.70		5 000.00		2 021.05	
352.314.10	Entretien des bâtiments	16 903.70		8 000.00		8 013.55	
352.315.10	Entretien mobilier et installations techniques	2 396.55		2 000.00		1 102.40	
352.318.60	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	4 491.35		5 000.00		4 867.40	
352.318.90	Honoraires et prestations de services	29 234.10		23 000.00		28 556.80	
352.331.20	Amortissements obligatoires patrimoine administratif	190 000.00		190 000.00		208 000.00	
352.390.10	Imputation interne intérêts	15 600.00		29 000.00		19 300.00	
352.427.10	Locations à des tiers		8 030.00		5 000.00		7 370.00
352.436.30	Remboursement de tiers		2 513.30				200.00
352.452.20	Participation de communes - ASICE		230 000.00		230 000.00		230 000.00
352.452.21	Participation de communes - EFAJE		51 600.00		51 000.00		51 600.00
353	Maison de Ville & garages	20 135.10	36 600.00	29 000.00	40 000.00	19 985.70	36 900.00
353.301.10	Salaires	803.00		1 000.00		585.10	
353.312.30	Achats et consommation d'électricité	1 683.80		2 500.00		2 082.20	
353.312.40	Achats et consommation de combustibles	2 166.40		8 000.00		2 853.15	
353.314.10	Entretien des bâtiments	6 587.15		7 000.00		7 009.40	
353.318.50	Etudes techniques	2 850.00		3 000.00			
353.318.60	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	1 520.30		1 500.00		1 790.05	
353.318.90	Honoraires et prestations de services - nettoyage des classes	4 524.45		6 000.00		5 665.80	
353.427.10	Locations à des tiers		15 600.00		16 000.00		15 900.00
353.452.20	Participation de communes - ASICE		16 000.00		16 000.00		16 000.00
353.480.90	Reprise du fonds de réserve pour travaux				3 000.00		
353.490.40	Imputation des loyers internes		5 000.00		5 000.00		5 000.00
354	Buvette du foot	1 843.60	2 150.00	3 000.00		2 798.40	930.00
354.301.10	Salaires	774.80		1 000.00			
354.311.30	Achat mobilier, machines et matériel					1 500.00	
354.312.30	Achats combustibles et électricité	743.40		500.00		391.35	
354.314.10	Entretien des bâtiments	124.50		1 000.00		696.40	
354.318.60	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	200.90		500.00		210.65	
354.427.10	Locations à des tiers		2 150.00				910.00
354.436.30	Remboursement de tiers						20.00

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
355	Abri PC	11 001.70	6 600.00	25 600.00	6 600.00	10 378.20	6 600.00
355.301.10	Salaires	1 670.95		500.00		311.00	
355.312.30	Achats et consommation d'électricité	606.45		16 000.00		824.25	
355.312.40	Achats et consommation de combustibles	4 203.10				5 705.00	
355.314.10	Entretien des bâtiments	1 424.35		6 600.00		400.00	
355.318.60	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	1 151.05		500.00		1 199.35	
355.318.90	Honoraires et prestations de services	1 945.80		2 000.00		1 938.60	
355.490.40	Imputation des loyers internes		6 600.00		6 600.00		6 600.00

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
4	TRAVAUX	1 461 064.37	1 223 258.05	764 500.00	359 500.00	561 881.44	314 382.60
42	Service de l'urbanisme	34 677.87	23 914.15	74 000.00	73 000.00	29 440.55	19 951.55
42.310.90	Frais enquêtes de construction	13 936.45		3 000.00		2 941.70	
42.318.50	Honoraires et autres prestations de services - SDNL & divers	5 698.05		1 000.00		2 509.90	
42.318.51	Honoraires et autres prest.de services - PACom	13 345.40		70 000.00		15 803.75	
42.318.52	Honoraires et autres prestations de services - PECC	1 557.72				8 185.20	
42.319.30	Cotisations et divers	140.25					
42.431.30	Emoluments administratifs police des constructions		15 535.15		3 000.00		12 143.55
42.451.60	Participation & remboursement du canton		8 379.00				7 808.00
42.480.50	Reprise du fonds de réserves pour travaux				70 000.00		
43	Routes	1 065 093.45	900 864.80	325 500.00		194 202.65	
43.301.10	Salaires	17 269.65		30 000.00		27 775.30	
43.311.40	Achat matériel et machines	14 350.45		15 000.00		962.70	
43.312.30	Electricité éclairage public	3 332.80		9 000.00		5 241.60	
43.312.40	Achat et consommation de combustibles	1 671.25		3 000.00		1 347.05	
43.313.00	Fournitures	668.45		8 000.00		1 744.50	
43.314.20	Entretien des routes	8 536.95		85 000.00		2 186.30	
43.314.21	Entretien des routes - déneigement	7 026.95		10 000.00		12 454.05	
43.314.30	Entretien des routes - Signalisation routière	4 056.05		20 000.00		777.60	
43.314.31	Entretien des routes - éclairage public	5 541.20		15 000.00		10 792.45	
43.315.50	Entretien des machines et véhicules	651.60		5 000.00		7 419.20	
43.316.30	Utilisation machines,mises à disp.	1 048.60		1 000.00		1 362.40	
43.318.60	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	1 139.50		1 500.00		1 139.50	
43.331.10	Amortissements obligatoires patrimoine administratif	85 500.00		107 500.00		95 000.00	
43.332.10	Amortissements supplémentaires patrimoine administratif	516 283.10				10 000.00	
43.380.40	Attrib.fds rés. pour travaux	383 716.90					
43.390.10	Imputation interne intérêts	3 300.00		4 500.00		5 000.00	
43.390.40	Imputations internes loyer local du matériel	11 000.00		11 000.00		11 000.00	
43.436.30	Remboursement de tiers		864.80				
43.480.40	Reprise du fonds de réserve		900 000.00				
44	Parcs, promenades, cimetières	43 715.55		50 500.00	500.00	32 699.85	
440	Parcs & Promenades	37 620.35		44 000.00		32 699.85	
440.301.10	Salaires	19 768.45		19 000.00		12 614.30	
440.311.40	Achat machines, matériel	802.00		500.00			
440.313.40	Fournitures	321.25		2 000.00		303.25	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
440	Parcs & Promenades	37 620.35		44 000.00		32 699.85	
440.314.50	Entretien des parcs et promenades	180.00		3 000.00		2 644.00	
440.315.50	Entretien des machines et véhicules	48.65				538.30	
440.318.90	Honoraires et autres prestations de services			2 500.00			
440.331.20	Amortissements obligatoires patrimoine administratif	16 000.00		16 000.00		16 000.00	
440.390.10	Imputation interne intérêts	500.00		1 000.00		600.00	
441	Cimetière	6 095.20		6 500.00	500.00		
441.301.10	Salaires	5 234.85		1 000.00			
441.311.40	Achat machines, matériel	554.40		500.00			
441.313.40	Fournitures	134.05		2 000.00			
441.314.50	Entretien du cimetière	171.90		3 000.00			
441.431.90	Frais d'inhumations				500.00		
45	Ordures ménagères et décharge	146 225.75	127 127.35	144 500.00	116 000.00	134 479.49	123 372.15
45.301.10	Salaires	6 640.40		5 000.00		6 003.90	
45.311.40	Achat matériel	1 001.55		1 000.00		1 742.55	
45.314.10	Frais d'entretien décharge, déchetterie et moloks	7 845.80		15 000.00		8 947.90	
45.318.80	Honoraires et autres prest.de services - Enlèvement des ordures ménagères	36 119.60		40 000.00		37 466.19	
45.318.81	Honoraires et autres prest.de services - Elimination des déchets recyclables	6 474.30		10 000.00		7 400.40	
45.318.82	Honoraires et autres prest.de services - Elimination des déchets compostables	1 059.60		1 000.00		37.70	
45.318.84	Honoraires et autres prest.de services - Elimination déchets carnés	164.40		500.00		331.15	
45.318.90	Honoraires autres prest.de services - Elimination déchets communaux	1 535.65		2 000.00			
45.319.10	Impôts et taxes (TVA)	3 805.40					
45.330.10	Défalcations créances et débiteurs	636.95				1 185.00	
45.352.60	Participation à charges autres communes (Praz-Faucon) - déchets financés par la taxe	80 942.10		60 000.00		71 364.70	
45.352.61	Participation à charges autres communes (Praz-Faucon) - déchets financés par l'impôt			10 000.00			
45.434.30	Taxes de racc. et d'utilis. - Taxes forfaitaires déchets		85 687.65		80 000.00		86 042.50
45.434.31	Taxes de racc. et d'utilis. - Rétrocession taxe au sac		36 222.40		32 000.00		32 772.40
45.434.32	Taxes de racc. et d'utilis. - Rétrocession taxe au sac année antérieure		3 100.95				3 059.55
45.435.60	Ventes et prestations de service - Rétrocession déchets recyclables		1 968.15		4 000.00		1 199.40
45.435.62	Ventes et prestations de service - Refacturation de déchets carnés		148.20				298.30
46	Réseaux d'égouts, d'épuration	171 351.75	171 351.75	170 000.00	170 000.00	171 058.90	171 058.90
46.312.30	Electricité	2 778.40		5 000.00			

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
46	Réseaux d'égouts, d'épuration	171 351.75	171 351.75	170 000.00	170 000.00	171 058.90	171 058.90
46.314.40	Entretien du réseau	12 240.10		18 000.00		6 733.49	
46.319.10	Impôts et taxes (TVA)	5 140.70		7 000.00			
46.352.60	Participation à charges d'autres communes - A.E.T.	101 634.15		105 000.00		104 917.20	
46.352.61	Participation à charges d'autres communes - A.E.T. année antérieure	7 548.25				12 919.85	
46.381.10	Attribution aux financements spéciaux	42 010.15		35 000.00		46 488.36	
46.434.20	Taxes annuelles d'épuration		171 351.75		170 000.00		171 058.90

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	631 862.81	6 804.90	645 500.00	8 500.00	623 114.70	6 609.35
51	Enseignement primaire	441 412.88		432 500.00		420 330.50	
51.352.20	Participation à charges autres communes - ASICE	441 412.88		432 500.00		420 330.50	
52	Enseignement secondaire	171 660.43		190 500.00		185 146.00	
52.352.20	Participation à charges autres communes - ASICE	171 660.43		190 500.00		185 146.00	
53	Enseignement spécialisé	183.40		500.00		186.95	
53.352.20	Participation à charges autres communes - CRENOL	183.40		500.00		186.95	
55	Formation professionnelle	777.25		1 000.00		779.20	
55.352.20	Participation à charges autres communes - Orientation professionnelle	777.25		1 000.00		779.20	
56	Service médical et dentaire					2 012.35	
56.352.40	Participation à charges autres communes					2 012.35	
58	Temples et cultes	17 828.85	6 804.90	21 000.00	8 500.00	14 659.70	6 609.35
58.308.00	Personnel intérimaire facturé par des tiers	4 030.85		5 000.00		3 798.45	
58.318.90	Honoraires et prestations de services	270.00		1 000.00		270.00	
58.352.20	Participation à charges autres communes	13 528.00		15 000.00		10 591.25	
58.452.20	Participation de communes		6 804.90		8 500.00		6 609.35

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
6	POLICE	152 573.66	13 305.75	161 500.00	4 000.00	142 071.18	12 074.00
60	Administration	113 401.70	10 819.00	118 000.00	4 000.00	100 987.93	12 026.00
60.301.00	Salaires	931.80		5 000.00		135.55	
60.306.90	Indemnités et remboursements de frais					472.00	
60.311.60	Achat matériel			500.00		759.30	
60.311.61	Caméras de surveillance	17 377.70		22 000.00			
60.318.10	Honoraires et autres prest.de services	172.20		500.00		180.08	
60.351.00	Participation à charges cantonales - Réforme policière	94 920.00		90 000.00		99 441.00	
60.437.00	Emoluments et amendes		6 250.00		4 000.00		6 560.00
60.439.10	Finances de naturalisation		600.00				200.00
60.451.00	Participation à charges cantonales - Réforme policière - rétrocession année antérieure		3 969.00				5 266.00
65	Défenses contre l'incendie	19 155.16	2 438.75	21 500.00		20 081.20	
65.352.10	Participation à charges autres communes - SDIS	19 155.16		21 500.00		20 081.20	
65.452.10	Remboursement charges d'autres communes - SDIS année antérieure		2 438.75				
66	Protection civile	20 016.80	48.00	22 000.00		21 002.05	48.00
66.352.10	Participation à charges autres communes - ORPC	20 016.80		22 000.00		21 002.05	
66.451.80	Participation & remboursement du canton		48.00				48.00

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
7	SECURITE SOCIALE	807 869.10	150 057.65	830 000.00		913 456.45	166 397.34
71	Service social	404 304.30	82 841.65	416 000.00		400 220.25	4 988.74
71.317.00	Sortie des aînés	3 256.25		4 000.00		4 518.00	
71.318.40	Frais de contentieux et de poursuites - entreprises	8 161.95					
71.352.20	Participation à charges autres communes - FAJE/EFAJE	330 466.00		331 000.00		323 889.00	
71.352.22	Participation à charges autres communes - ARASPE	4 675.90		5 000.00		4 611.65	
71.352.30	Participation à charges autres communes - ASICE parascolaire	42 159.45		54 000.00		45 378.70	
71.365.30	Aides, subventions institutions privées	7 357.65		12 000.00		11 966.80	
71.366.50	Aides individuelles	1 627.10		3 400.00		3 256.10	
71.390.40	Imputations internes loyers sociétés locales	6 600.00		6 600.00		6 600.00	
71.436.20	Remboursement de tiers		3 038.65				
71.452.21	Remboursement charges autres communes année antérieure - FAJE/EFAJE		79 803.00				4 988.74
72	Prévoyance sociale cantonale	403 564.80	67 216.00	414 000.00		513 236.20	161 408.60
72.351.50	Participation à charges cantonales - cohésion sociale	403 564.80		414 000.00		513 236.20	
72.451.51	Participation à charges cantonales - cohésion sociale remboursement année antérieure		67 216.00				161 408.60

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
8	SERVICES INDUSTRIELS	128 841.45	128 841.45	125 000.00	125 000.00	128 027.70	128 027.70
81	Service des eaux	128 841.45	128 841.45	125 000.00	125 000.00	128 027.70	128 027.70
81.301.10	Salaires	2 271.60		5 000.00		1 429.65	
81.312.10	Achats d'eau	58 545.40		60 000.00		53 314.45	
81.314.10	Entretien du réseau	23 108.81		45 000.00		30 081.05	
81.318.90	Honoraires et autres prestations de services	27 532.29		8 000.00		9 768.73	
81.319.10	Impôts et taxes (TVA)	128.80					
81.331.20	Amortissements obligatoires patrimoine administratif	4 500.00		4 500.00		4 500.00	
81.381.30	Attribution aux financements spéciaux	12 654.55		2 500.00		28 833.82	
81.390.10	Imputation interne intérêts	100.00				100.00	
81.435.10	Vente d'eau		128 841.45		125 000.00		128 027.70

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
	<i>Total charges</i>	4 926 584.06		4 319 100.00		4 087 114.89	
	<i>Total revenus</i>		5 253 808.34		4 110 600.00		4 463 942.38
	<i>Excédent charges</i>			208 500.00			
	<i>Excédent revenus</i>		327 224.28				376 827.49

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2023	Mouvements 2024		Comptes 2024
			Doit	Avoir	
9	BILAN	0.00	28 121 835.25	28 121 835.25	0.00
91	ACTIF	11 836 576.06	24 018 366.44	25 184 096.68	10 670 845.82
910	DISPONIBILITES	3 498 389.80	20 559 112.74	20 962 886.46	3 094 616.08
9100	Caisse	1 477.70	6 498.00	5 406.70	2 569.00
9100	Caisse	1.00	2 190.00	0.00	2 191.00
9100.10	Caisse contrôle des habitants	1 476.70	4 308.00	5 406.70	378.00
9101	Compte de chèque postaux	815 518.12	3 983 106.48	4 249 390.74	549 233.86
9101	Comptes de chèques postaux 10-2034-6	802 977.38	3 965 189.68	4 234 719.64	533 447.42
9101.01	CCP service police 17-661104-1	8 850.75	5 770.00	72.20	14 548.55
9101.02	CCP contrôle habitants 10-14897-1	3 689.99	12 146.80	14 598.90	1 237.89
9102	Banques	2 681 393.98	16 569 508.26	16 708 089.02	2 542 813.22
9102	Banque Cantonale Vaudoise c/c	127 474.67	4 058 728.93	4 189 032.41	-2 828.81
9102.10	Banque Cantonale Vaudoise construction	31 033.63	2 000 003.50	2 015 245.06	15 792.07
9102.11	BCV - placement à terme	1 000 000.00	4 000 000.00	3 500 000.00	1 500 000.00
9102.20	Banque Migros cpte courant 66.859.859	22 885.68	3 510 775.83	3 503 811.55	29 849.96
9102.21	Banque Migros - placement à terme	1 500 000.00	3 000 000.00	3 500 000.00	1 000 000.00
911	DEBITEURS	859 181.66	3 330 570.32	3 244 197.90	945 554.08
9111	Comptes-courants débiteurs	198 818.30	477 124.15	472 462.85	203 479.60
9111	Débiteurs	198 818.30	477 124.15	472 462.85	203 479.60
9112	Impôts à encaisser	638 682.16	2 701 404.60	2 627 602.21	712 484.55
9112	Recette de l'Etat	586 492.60	2 650 520.71	2 577 222.64	659 790.67
9112.01	Recette décompte impôt anticipé	52 189.56	50 883.89	50 379.57	52 693.88

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2023	Mouvements 2024		Comptes 2024
			Doit	Avoir	
9114	Participations à recevoir	7 896.35	119 569.16	121 156.54	6 308.97
9114	Gérance d'immeuble	7 896.35	119 569.16	121 156.54	6 308.97
9115	Débiteurs	137.70	16 751.45	16 889.15	0.00
9115	Débiteurs et compte de passage	137.70	16 751.45	16 889.15	0.00
9119	Autres créances	13 647.15	15 720.96	6 087.15	23 280.96
9119.10	Impôt anticipé	13 647.15	15 720.96	6 087.15	23 280.96
912	PLACEMENTS PATRIMOINE FINANC.	531 588.00	1 124.80	393.68	532 319.12
9120	Titres & placements	531 587.00	1 124.80	393.68	532 318.12
9120.10	Titres et papiers valeurs (Banque Migros)	531 587.00	1 124.80	393.68	532 318.12
9123	Terrains & bâtiments	1.00	0.00	0.00	1.00
9123	Terrains et bâtiments	1.00	0.00	0.00	1.00
913	ACTIFS TRANSITOIRES	147 904.60	127 558.58	164 335.54	111 127.64
9139	Actifs transitoires	147 904.60	127 558.58	164 335.54	111 127.64
9139	Actifs transitoires	147 904.60	127 558.58	164 335.54	111 127.64
914	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	6 799 511.00	0.00	812 283.10	5 987 227.90
9141	Ouvrages génie civil	1 208 953.55	0.00	601 783.10	607 170.45
9141.01	Aménagement espaces publics	511 000.00	0.00	73 000.00	438 000.00
9141.21	Aménagements routiers complémentaires RC501	181 670.45	0.00	12 500.00	169 170.45
9141.22	Raccordement parcelle 134 "Aux Champs de l'Air"	516 283.10	0.00	516 283.10	0.00

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2023	Mouvements 2024		Comptes 2024
			Doit	Avoir	
9143	Bâtiments & constructions	5 558 877.30	0.00	206 000.00	5 352 877.30
9143.00	Immeuble du bureau communal	1 005 000.00	0.00	0.00	1 005 000.00
9143.06	Réfection Grande Salle + création 2 salles de classes	4 420 874.10	0.00	190 000.00	4 230 874.10
9143.50	Place de jeux	133 003.20	0.00	16 000.00	117 003.20
9144	Installations S.I.	31 679.15	0.00	4 500.00	27 179.15
9144.03	Conduite EP Cugy régionalisation distribution de l'eau	31 679.15	0.00	4 500.00	27 179.15
9145	Forêts	1.00	0.00	0.00	1.00
9145	Forêts	1.00	0.00	0.00	1.00
9146	Mobilier, machines	0.00	0.00	0.00	0.00
915	PRETS ET CAPITAUX DE DOTATIONS	1.00	0.00	0.00	1.00
9153	Titres & papiers-valeurs	1.00	0.00	0.00	1.00
9153.30	Titres et papiers valeurs (BCV)	1.00	0.00	0.00	1.00
916	SUBVENTIONS & PARTICIPATIONS	0.00	0.00	0.00	0.00
9162	Associations de communes	0.00	0.00	0.00	0.00
917	AUTRES DEPENSES A AMORTIR	0.00	0.00	0.00	0.00
9170	Autres dépenses à amortir	0.00	0.00	0.00	0.00
92	PASSIF	-11 836 576.06	4 103 468.81	2 937 738.57	-10 670 845.82

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2023	Mouvements 2024		Comptes 2024
			Doit	Avoir	
920	ENGAGEMENTS COURANTS	0.00	67 632.00	67 632.00	0.00
9200	Créanciers	0.00	232.00	232.00	0.00
9200	Créanciers	0.00	232.00	232.00	0.00
9206	Participations et	0.00	67 400.00	67 400.00	0.00
9206	Gérance d'immeuble	0.00	67 400.00	67 400.00	0.00
9209	Autres engagements courants	0.00	0.00	0.00	0.00
921	DETTES A COURT TERME	0.00	0.00	0.00	0.00
9210	Banques	0.00	0.00	0.00	0.00
922	EMPRUNTS MOYEN & LONG TERME	-3 280 000.00	2 000 000.00	1 000 000.00	-2 280 000.00
9221	Emprunt par obligation simple	-3 280 000.00	2 000 000.00	1 000 000.00	-2 280 000.00
9221.21	B.C.V. avance à terme fixe 31.03.2024-31.03.2034 1.63%	0.00	0.00	1 000 000.00	-1 000 000.00
9221.22	B.C.V. avance à terme fixe 01.04.2017-31.03.2024 0.55%	-2 000 000.00	2 000 000.00	0.00	0.00
9221.50	Postfinance, avance terme fixe 21.07.2017-21.07.2025 0.61 %	-1 280 000.00	0.00	0.00	-1 280 000.00
923	ENGAGEMENTS ENVERS PROPRES ETABL & FDS SPEC	0.00	0.00	0.00	0.00
9234	Fonds pour risques non-assurés	0.00	0.00	0.00	0.00
925	PASSIFS TRANSITOIRES	-449 708.46	1 135 836.81	1 069 500.69	-383 372.34

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2023	Mouvements 2024		Comptes 2024
			Doit	Avoir	
9259	Passifs transitoires	-449 708.46	1 135 836.81	1 069 500.69	-383 372.34
9259	Passifs transitoires	-449 708.46	1 135 836.81	1 069 500.69	-383 372.34
928	FONDS DE RESERVE	-6 783 308.22	900 000.00	473 381.60	-6 356 689.82
9280	Fonds rés. recettes affectées	-2 737 863.12	0.00	54 664.70	-2 792 527.82
9280.10	Fonds pour ordures ménagères	-8 291.20	0.00	0.00	-8 291.20
9280.40	Fonds pour égouts/épuration	-2 258 348.71	0.00	42 010.15	-2 300 358.86
9280.80	Fonds pour service des eaux	-448 723.21	0.00	12 654.55	-461 377.76
9280.81	Fonds de réserve indemnités protection des sources	-22 500.00	0.00	0.00	-22 500.00
9281	Fonds de renouvellement	-175 000.00	0.00	35 000.00	-210 000.00
9281.00	Fonds de renouvellement et de rénovation d'immeuble	-175 000.00	0.00	35 000.00	-210 000.00
9282	Fonds de réserve	-3 870 445.10	900 000.00	383 716.90	-3 354 162.00
9282.00	Provision débiteurs douteux	-240 000.00	0.00	0.00	-240 000.00
9282.10	Fonds de réserve pour travaux	-2 615 445.10	0.00	383 716.90	-2 999 162.00
9282.12	Fonds de réserve équipement parcelle 134	-900 000.00	900 000.00	0.00	0.00
9282.21	Fonds de réserve pour activités dirigeantes	-14 000.00	0.00	0.00	-14 000.00
9282.30	Fonds de réserve de péréquation + facture sociale	-101 000.00	0.00	0.00	-101 000.00
929	CAPITAL	-1 323 559.38	0.00	327 224.28	-1 650 783.66
9290	Capital	-1 323 559.38	0.00	327 224.28	-1 650 783.66
9290	Capital	-1 323 559.38	0.00	327 224.28	-1 650 783.66

Commune de Bretigny-sur-Morrens

	2023		B U D G E T 2024		2024	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	3 593 292.71	4 463 942.38	3 928 600.00	4 034 600.00	3 640 919.36	4 353 808.34
Marge d'autofinancement totale	870 649.67		106 000.00		712 888.98	
./. Dissolution povisions années antérieures						
Marge d'autofinancement de l'exercice						
Amortissements						
1. Patrimoine financier						
Terrains	0.00		0.00		0.00	
2. Patrimoine administratif						
Amortissements obligatoires						
- titres	0.00		0.00		0.00	
- forêts	0.00		0.00		0.00	
- bât. communaux	208 000.00		190 000.00		190 000.00	
- urbanisme	0.00		0.00		0.00	
- routes	95 000.00		107 500.00		85 500.00	
- parcs, promenades, cimetière	16 000.00		16 000.00		16 000.00	
- ordures ménagères et décharge	0.00		0.00		0.00	
- égoûts et épuration	0.00		0.00		0.00	
- protection civile	0.00		0.00		0.00	
- eau	4 500.00		4 500.00		4 500.00	
- gaz/télé-réseau	0.00	323 500.00	0.00	318 000.00	0.00	296 000.00
2. Patrimoine administratif						
Amortissements complémentaires						
- bât. communaux	0.00		0.00		0.00	
- routes	10 000.00		0.00		516 283.10	
- urbanisme	0.00	10 000.00	0.00	0.00	0.00	516 283.10
Sous-total	3 926 792.71	4 463 942.38	4 246 600.00	4 034 600.00	4 453 202.46	4 353 808.34
Attrib. aux fonds de réserves						
Attrib. à fond de renouvellement immeuble	35 000.00		35 000.00		35 000.00	
Attrib. à réserve pour travaux	50 000.00		0.00		383 716.90	
Attrib. à réserve pour RC501	0.00				0.00	
Attrib. à réserve pour activités dirigeantes	0.00		0.00		0.00	
Attributions au fonds recettes affectées						
- déchets	0.00				0.00	
- égoûts et épuration	46 488.36		35 000.00		42 010.15	
- indemnités protection des sources	0.00		0.00		0.00	
- service des eaux	28 833.82	160 322.18	2 500.00	72 500.00	12 654.55	473 381.60
Reprise des fonds de réserves						
Reprise réserve pour amort.futurs	0.00	0.00	0.00		0.00	0.00
Reprise à réserve pour activités dirigeantes	0.00		0.00		0.00	
Reprise du fonds recettes affectées						
- égoûts et épuration	0.00		0.00		0.00	
- service des eaux	0.00	0.00	0.00		0.00	0.00
Reprise des réserves pour travaux		0.00		76 000.00		0.00
Reprise de réserves équipement parcelle 134				0.00		900 000.00
Reprise fds de réserve de péréquation		0.00		0.00		0.00
	4 087 114.89	4 463 942.38	4 319 100.00	4 110 600.00	4 926 584.06	5 253 808.34
Bénéfice / perte de l'exercice	376 827.49			208 500.00	327 224.28	
	4 463 942.38	4 463 942.38	4 319 100.00	4 319 100.00	5 253 808.34	5 253 808.34